

**EVIDENCE**

OTTAWA, Tuesday, September 26, 2023

The Standing Senate Committee on Indigenous Peoples met with videoconference this day at 9 a.m. [ET] to study Bill C-29, An Act to provide for the establishment of a national council for reconciliation.

**Senator Brian Francis** (*Chair*) in the chair.

[*English*]

**The Chair:** I would like to begin by acknowledging that the land on which we gather is the traditional, ancestral and unceded territory of the Anishinaabe Algonquin Nation and is now home to many other First Nations, Métis and Inuit peoples from across Turtle Island.

I am Mi'kmaw Senator Brian Francis, from Epekwitk, also known as Prince Edward Island, and I am the Chair of the Committee on Indigenous Peoples. I will now ask committee members in attendance to introduce themselves by stating their name and province or territory.

**Senator Arnot:** My name is David Arnot. I'm a senator from Saskatchewan. That would be in Treaty 6 territory.

**Senator Hartling:** I'm Nancy Hartling, senator from New Brunswick, and I live in the Mi'kmaq unceded territory.

**Senator Busson:** My name is Bev Busson. I'm a senator from British Columbia, and I live in Shuswap territory.

**Senator McCallum:** Mary Jane McCallum, and I'm from Manitoba.

**Senator Tannas:** Scott Tannas from Alberta.

**Senator Sorensen:** Karen Sorensen, Alberta, Banff National Park, Treaty 7 territory.

**Senator Coyle:** Mary Coyle, Antigonish, Nova Scotia, Mi'kma'ki.

**Senator Audette:** [*Innu-aimun spoken*]. Michèle Audette, Quebec, [*Innu-aimun spoken*].

**The Chair:** Thank you, everyone. Today, we will continue the committee study on Bill C-29, An Act to provide for the establishment of a national council for reconciliation. Before we begin, I would like to ask colleagues to please keep their exchanges brief. Due to time limitations, each senator will have up to five minutes to ask a question and receive an answer from

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le mardi 26 septembre 2023

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 heures (HE), avec vidéoconférence, pour étudier le projet de loi C-29, Loi prévoyant la création d'un conseil national de réconciliation.

**Le sénateur Brian Francis** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**Le président :** J'aimerais commencer par souligner que nous nous réunissons aujourd'hui sur le territoire traditionnel, ancestral et non cédé de la nation algonquine anishinabe, qui accueille maintenant de nombreux autres peuples des Premières Nations, des Métis et des Inuits de toute l'île de la Tortue.

Je suis le sénateur mi'kmaq Brian Francis, d'Epekwitk, aussi connue sous le nom d'Île-du-Prince-Édouard, et je suis le président du Comité des peuples autochtones. Je vais maintenant demander aux membres du comité qui sont ici de se présenter et de préciser de quelle province ou de quel territoire ils viennent.

**Le sénateur Arnot :** Je m'appelle David Arnot. Je suis un sénateur de la Saskatchewan. Il s'agit du territoire visé par le Traité n° 6.

**La sénatrice Hartling :** Je m'appelle Nancy Hartling, sénatrice du Nouveau-Brunswick, et je vis sur le territoire non cédé des Mi'kmaqs.

**La sénatrice Busson :** Je m'appelle Bev Busson. Je suis une sénatrice de la Colombie-Britannique et je vis sur le territoire de Shuswap.

**La sénatrice McCallum :** Mary Jane McCallum, du Manitoba.

**Le sénateur Tannas :** Scott Tannas, de l'Alberta.

**La sénatrice Sorensen :** Karen Sorensen, de l'Alberta. Je me trouve au parc national Banff, sur le territoire visé par le Traité n° 7.

**La sénatrice Coyle :** Mary Coyle, d'Antigonish, en Nouvelle-Écosse, au Mi'kma'ki.

**La sénatrice Audette :** [*La sénatrice s'exprime en innu-aimun.*] Michèle Audette, du Québec, [*la sénatrice s'exprime en innu-aimun*].

**Le président :** Merci à tous. Nous poursuivons aujourd'hui l'étude du projet de loi C-29, Loi prévoyant la création d'un conseil national de réconciliation. Avant de commencer, j'aimerais demander à tout le monde de s'en tenir à des échanges courts. En raison des contraintes de temps, chaque sénateur disposera de cinq minutes pour poser une question et recevoir

the witness. We will give priority to committee members and then move on to other colleagues. If there is time, we will begin a second round.

Now I'd like to introduce the first panel of witnesses. As an individual, Dr. Marcia Anderson, Vice-Dean, Indigenous Health, Social Justice and Anti-Racism. From the Canadian Council for Aboriginal Business, Matthew Foss, Vice President, Research & Public Policy, and from the Métis Nation of Saskatchewan, Michelle LeClair, Vice President.

Thank you all for joining us today.

Each witness will provide opening remarks of up to five minutes, which will be followed by a question and answer. I will hold up this sign just to let you know when there's one minute left in your allotted time. Hopefully, everyone will be mindful. The worst part of my job is cutting people off. I try not to do that.

I will now invite Dr. Anderson to give her opening remarks.

**Dr. Marcia Anderson, Vice-Dean, Indigenous Health, Social Justice and Anti-Racism:** [*Indigenous language spoken*].

My name is Dr. Marcia Anderson. I'm Cree and Anishinaabe. My kids are Cree, Anishinaabe and Dakota. My dad is a member of Peguis First Nation through his mother's line, and my grandpa's matriarchal line began in Norway House Cree nation. I'm a physician, and I'm the Vice-Dean, Indigenous Health, Social Justice and Anti-Racism in the Rady Faculty of Health Sciences at the University of Manitoba.

Thank you for the honour of being invited to participate here as a witness. Following the release of the Truth and Reconciliation Commission, or TRC, reports, I led the collaborative development of reconciliation action plans for the Rady Faculty of Health Sciences and the Winnipeg Regional Health Authority. I also led the development of the Association of Faculties of Medicine of Canada's Joint Commitment to Action on Indigenous Health, which describes medical schools' responsibilities to respond to the health-related Calls to Action.

I've considered these roles and contributions part of a sacred responsibility to honour all who have been impacted by residential schools, especially the children who never made it home. As articulated in the Calls to Action, the national council for reconciliation has a critical role as an accountability mechanism for sustainable and meaningful progress on reconciliation. There are some considerations I would offer that I believe would strengthen its ability to maximize the potential of this role, and while I will focus on health, I would suggest that

une réponse. Nous allons donner la priorité aux membres du comité, puis nous passerons à nos autres collègues. S'il reste du temps, nous entamerons un deuxième tour.

J'aimerais maintenant présenter le premier groupe de témoins. Nous accueillons, à titre personnel, la Dre Marcia Anderson, vice-doyenne, Santé autochtone, justice sociale et antiracisme. Du Conseil canadien pour le commerce autochtone, nous accueillons Matthew Foss, vice-président, Recherche et politiques publiques, et de la Métis Nation of Saskatchewan, Michelle LeClair, vice-présidente.

Merci à tous de vous joindre à nous aujourd'hui.

Chaque témoin fera une déclaration préliminaire d'un maximum de cinq minutes, qui sera suivie d'une question et d'une réponse. Je vais vous montrer cette affiche pour que vous sachiez quand il vous restera une minute. J'espère que tout le monde en tiendra compte. La pire partie de mon travail, c'est d'interrompre les gens. J'essaie de ne pas le faire.

J'invite maintenant la Dre Anderson à faire sa déclaration préliminaire.

**Dre Marcia Anderson, vice-doyenne, Santé autochtone, justice sociale et antiracisme :** [*La témoin s'exprime en langue autochtone.*]

Je m'appelle Marcia Anderson. Je suis Crie et Anishinabe. Mes enfants sont des Cris, des Anishinabe et des Dakota. Mon père est membre de la Première Nation de Peguis par la lignée de sa mère, et la lignée matriarcale de mon grand-père a commencé dans la nation crie de Norway House. Je suis médecin et vice-doyenne, Santé autochtone, justice sociale et antiracisme, à la Faculté des sciences de la santé Rady de l'Université du Manitoba.

Je vous remercie de m'avoir invitée à témoigner devant vous. À la suite de la publication des rapports de la Commission de vérité et réconciliation, ou CVR, j'ai dirigé l'élaboration concertée de plans d'action en matière de réconciliation pour la Faculté des sciences de la santé Rady et l'Office régional de la santé de Winnipeg. J'ai également dirigé l'élaboration de l'Engagement conjoint à agir pour la santé des Autochtones de l'Association des facultés de médecine du Canada, qui décrit les responsabilités des facultés de médecine pour ce qui est de donner suite aux appels à l'action en matière de santé.

J'ai considéré ces rôles et contributions comme faisant partie d'une responsabilité sacrée d'honorer tous ceux qui ont été affectés par les pensionnats, en particulier les enfants qui ne sont jamais rentrés chez eux. Comme il est énoncé dans les appels à l'action, le conseil national de réconciliation a un rôle essentiel à jouer en tant que mécanisme de responsabilisation pour réaliser des progrès durables et significatifs en matière de réconciliation. J'aimerais parler de certaines choses qui, à mon avis, renforceraient sa capacité de réaliser pleinement le potentiel de

parallels could be drawn to other key areas, including education, child welfare and justice.

I appreciate the need for a distinctions-based, geographic and diverse gender representation. I would suggest that different areas of professional expertise would be a beneficial and necessary additional layer to consider, including, for example, thought and practice leadership in Indigenous health.

Allow me to expand on why I believe this is necessary with a few key examples.

On September 28, 2020, 12 years and one week after the racism-induced death of Brian Sinclair in Winnipeg, Joyce Echaquan died in a Quebec hospital after livestreaming the horrific treatment she was experiencing. The Quebec coroner acknowledged the role of racism in her death, stating that if Ms. Echaquan were White, she would be alive. Subsequent actions to address systemic anti-Indigenous racism have been taken from a federal level, but this needs to be understood by all as a core component of reconciliation and health. It will require the utilization of policy, legislative and accountability mechanisms, including the national council for reconciliation.

In particular, it is critical that the data collected from provinces and territories by the federal government for use by the council include data that allows for the assessment of progress in addressing systemic anti-Indigenous racism in all health care settings, most of which are under provincial or territorial jurisdiction.

We are all feeling the impacts of the health workforce crisis, but the impacts of it will not affect everyone equally. Where the global nursing crisis inhibits the delivery of nurse-led primary and public health care, particularly in remote Indigenous communities, the differences have the potential to be stark. They are already being felt as demonstrated by some Manitoba First Nations declaring states of emergencies or calling for immediate federal action on health care staffing levels. Specific attention must be paid to how the health workforce crisis and its response will serve to either hinder or advance progress on reconciliation.

The data infrastructure to provide appropriately disaggregated health indicators that monitor progress on reconciliation does not exist in our country. While there is a Pan-Canadian Health Data Strategy under way, measuring progress on health-related Calls to Action has not been framed as a core objective of that strategy. Attacks on the rights of two-spirit and trans youth are

ce rôle, et, même si je me concentrerai sur la santé, je dirais qu'on pourrait établir des parallèles avec d'autres domaines clés, notamment l'éducation, la protection de l'enfance et la justice.

Je comprends la nécessité d'une représentation fondée sur les distinctions, la géographie et la diversité des sexes. Je dirais que les différents domaines d'expertise professionnelle seraient un autre aspect utile et nécessaire à considérer, y compris, par exemple, le leadership de réflexion et de pratique en santé autochtone.

Permettez-moi d'illustrer pourquoi je crois que cela est nécessaire à l'aide de quelques exemples clés.

Le 28 septembre 2020, 12 ans et 1 semaine après le décès de Brian Sinclair à Winnipeg, qui a été causé par le racisme, Joyce Echaquan est décédée dans un hôpital du Québec après avoir diffusé en direct le traitement horrible qu'elle subissait. Le coroner du Québec a reconnu le rôle du racisme dans son décès, affirmant que si Mme Echaquan avait été blanche, elle serait encore en vie. Des mesures visant à lutter contre le racisme systémique envers les Autochtones ont ultérieurement été prises à l'échelon fédéral, mais il faut que tout le monde comprenne que c'est un élément fondamental de la réconciliation et de la santé. Il faudra recourir à des mécanismes stratégiques, législatifs et de reddition de comptes, y compris le conseil national de réconciliation.

En particulier, il est essentiel que les données recueillies par le gouvernement fédéral auprès des provinces et des territoires à l'intention du conseil comprennent des données qui permettent d'évaluer les progrès réalisés dans la lutte contre le racisme systémique envers les Autochtones dans tous les contextes de soins de santé, dont la plupart sont de compétence provinciale ou territoriale.

Nous ressentons tous les effets de la crise des effectifs de la santé, mais ceux-ci ne toucheront pas tout le monde de la même façon. Lorsque la crise mondiale des soins infirmiers nuit à la prestation de soins de santé primaires et publics fournis par les infirmiers et les infirmières, en particulier dans les collectivités autochtones éloignées, les différences peuvent être frappantes. Elles sont déjà ressenties, comme l'illustre le fait que certaines Premières Nations du Manitoba déclarent l'état d'urgence ou demandent au gouvernement fédéral de prendre immédiatement des mesures concernant les niveaux de dotation en santé. Une attention particulière doit être accordée à la façon dont la crise des effectifs de la santé et la réaction à celle-ci entraveront ou feront progresser la réconciliation.

Il n'existe pas au Canada d'infrastructure de données permettant d'obtenir des indicateurs de la santé adéquatement désagrégés qui permettraient de suivre les progrès en matière de réconciliation. Bien qu'une stratégie pancanadienne relative aux données sur la santé soit en cours d'élaboration, la mesure des progrès réalisés à l'égard des appels à l'action liés à la santé

accelerating, with threats of access to gender-affirming health care. This, too, needs to be seen as a matter of reconciliation.

Without specific thought, leadership and expertise in health, I'm concerned that there will be a limited ability to respond to new or newly recognized threats to the health and health rights of Indigenous peoples, or that opportunities that could be leveraged to accelerate closing the gaps in Indigenous health might be missed and that this would undermine progress on reconciliation.

I believe it's critical that reconciliation be treated as a whole-of-government approach and be the lens that all government action is seen through. Reconciliation must be primarily structural and relational, and the national council for reconciliation must be empowered to ensure this rights-based approach is undertaken at all levels and across all sectors of society.

*Meegwetch and [Indigenous language spoken].*

**The Chair:** Thank you, Dr. Anderson.

I now invite Matthew Foss to give his opening remarks.

**Matthew Foss, Vice President, Research & Public Policy, Canadian Council for Aboriginal Business:** *[Indigenous language spoken]*

My name is Matthew Foss. I'm a member of the Métis Nation of Alberta. As Vice President of Research and Public Policy for the Canadian Council for Aboriginal Business, or CCAB, I want to thank you, Mr. Chair and all distinguished members of this committee, for the opportunity to provide some comments on this national council for reconciliation.

At CCAB, we build bridges between Indigenous and non-Indigenous peoples, businesses and communities to advance a prosperous Indigenous economy while also building the Canadian economy as a whole. This is an example of reconciliation in action.

Reconciliation — so where do we begin? We begin by recognizing the past and present before we can move forward. Looking ahead, reconciliation means solidifying and establishing the institutions and frameworks that will set up Indigenous people for success, empowering Indigenous peoples to lead these initiatives while lending support and expertise when requested.

n'a pas été présentée comme un objectif de base de cette stratégie. Les attaques contre les droits des jeunes bispirituels et transgenres se multiplient, et l'accès aux soins d'affirmation de genre est menacé. Cela doit aussi être considéré comme une question de réconciliation.

Sans réflexion, leadership et expertise en matière de santé, je crains que la capacité de réagir aux menaces nouvelles ou nouvellement reconnues à la santé et aux droits des Autochtones en matière de santé soit limitée, ou que des occasions qui pourraient être exploitées pour combler plus rapidement les lacunes en matière de santé des Autochtones soient manquées et que cela mine les progrès en matière de réconciliation.

Je crois qu'il est essentiel que la réconciliation soit traitée comme une approche pangouvernementale et qu'elle soit l'optique dans laquelle sont envisagées toutes les mesures gouvernementales. La réconciliation doit être principalement structurelle et relationnelle, et le conseil national de réconciliation doit être habilité à veiller à ce que cette approche fondée sur les droits soit adoptée à tous les niveaux et dans tous les secteurs de la société.

*Meegwetch. [La témoin s'exprime en langue autochtone.]*

**Le président :** Merci, docteur Anderson.

J'invite maintenant Matthew Foss à faire sa déclaration préliminaire.

**Matthew Foss, vice-président, Recherche et politiques publiques, Conseil canadien pour l'entreprise autochtone :** *[Le témoin s'exprime en langue autochtone.]*

Je m'appelle Matthew Foss. Je suis membre de la Métis Nation of Alberta. À titre de vice-président de la recherche et des politiques publiques du Conseil canadien pour l'entreprise autochtone, ou CCEA, je tiens à vous remercier, monsieur le président, ainsi que tous les distingués membres du Comité, de m'avoir donné l'occasion de présenter quelques commentaires sur le conseil national de réconciliation.

Au CCEA, nous jetons des ponts entre les personnes, les entreprises et les communautés autochtones et non autochtones afin de faire progresser une économie autochtone prospère tout en bâtissant l'économie canadienne dans son ensemble. C'est un exemple de réconciliation en action.

La réconciliation... par où commencer? Nous commençons par reconnaître le passé et le présent avant de pouvoir aller de l'avant. Pour ce qui est de l'avenir, la réconciliation consiste à solidifier et à établir les institutions et les cadres qui permettront aux Autochtones de réussir, à donner aux Autochtones les moyens de diriger ces initiatives tout en offrant du soutien et de l'expertise à la demande.

Reconciliation is a multi-generational undertaking, and we must put in place structures now that will ensure sustainability for those who will come after us. The proposed council is an important step toward reconciliation. Tracking and public reporting are critical elements of accountability. Public reporting on reconciliation actions demonstrates a commitment to acknowledging and making progress on reconciliation and highlights that this is the business of every Canadian.

I deeply appreciate those who acknowledge this as a necessary step.

To create reconciliation, there must be a much greater focus on economic actions and activities. A thriving Indigenous economy will provide the capital and own-source revenues required for Indigenous peoples to break the dependence on government funding and pursue self-determination and governance. There must be adequate resources for Indigenous people to achieve this and to alleviate damage caused by the many social issues that Indigenous people face.

In the spirit of true reconciliation, Indigenous peoples need to be the ones to set the agenda and to determine membership for this council. We must avoid the repetition of past mistakes in which Indigenous people were not trusted to make their own decisions. For this reason, it's important that the Government of Canada provides funding to attain this vision in line with their fiduciary duties to our people and to be open to providing transparent reporting and accountability to this council. That's where the Government of Canada's involvement in the council should end.

True reconciliation is messy. True reconciliation is not easy. True reconciliation is not a continuation of the status quo wherein Indigenous people are trapped in a cycle of grant funding with accountability to the Government of Canada. True reconciliation means that the Government of Canada will not choose which Indigenous voices are to be heard. Indigenous people and organizations should be the ones to decide membership on this council, not the Government of Canada. Sections 9 to 14 of the proposed legislation should instead follow the recommendations from the interim board of the national council for reconciliation.

As proposed by the interim board in their final report, the national council for reconciliation must be financially independent, non-political and separate from government to ensure that the council is able to conduct its work of reporting on reconciliation efforts without interference. By virtue of this, the council should not solely report to the minister on progress toward reconciliation in all sectors of Canadian society, but also,

La réconciliation est une entreprise multigénérationnelle, et nous devons mettre en place dès maintenant des structures qui assureront la durabilité pour ceux qui nous succéderont. Le conseil proposé est une étape importante vers la réconciliation. Le suivi et la reddition de comptes sont des éléments essentiels de la responsabilisation. La reddition de comptes sur les mesures de réconciliation démontre un engagement à reconnaître et à réaliser des progrès en matière de réconciliation et met en lumière le fait que c'est l'affaire de tous les Canadiens.

J'éprouve une profonde gratitude pour ceux qui reconnaissent qu'il s'agit d'une étape nécessaire.

Pour favoriser la réconciliation, il faut mettre davantage l'accent sur les mesures et les activités économiques. Une économie autochtone florissante fournira le capital et les revenus autonomes nécessaires pour que les Autochtones cessent de dépendre du financement gouvernemental et visent l'autodétermination et la gouvernance. Les Autochtones doivent disposer de ressources adéquates pour y arriver et pour atténuer les dommages causés par les nombreux problèmes sociaux avec lesquels ils sont aux prises.

Dans un esprit de véritable réconciliation, ce sont les Autochtones qui doivent établir le programme et déterminer la composition du conseil. Nous devons éviter de répéter les erreurs du passé, lorsqu'on ne faisait pas confiance aux Autochtones pour prendre leurs propres décisions. C'est pourquoi il est important que le gouvernement du Canada fournisse des fonds pour réaliser cette vision conformément à ses obligations fiduciaires à l'égard de nos gens et qu'il soit ouvert à prévoir une reddition de comptes et une responsabilisation transparentes pour ce conseil. C'est là que devrait s'arrêter la participation du gouvernement du Canada au conseil.

La vraie réconciliation est compliquée. La vraie réconciliation n'est pas facile. La vraie réconciliation, ce n'est pas le maintien du statu quo, où les Autochtones sont pris dans un cycle de financement par subventions et doivent rendre des comptes au gouvernement du Canada. La vraie réconciliation implique que le gouvernement du Canada ne choisira pas les voix autochtones qui doivent être entendues. Ce sont les personnes et les organisations autochtones qui doivent décider de la composition du conseil, et non le gouvernement du Canada. Les articles 9 à 14 du projet de loi devraient plutôt suivre les recommandations du conseil provisoire du conseil national de réconciliation.

Comme l'a proposé le conseil provisoire dans son rapport final, le conseil national de réconciliation doit être financièrement indépendant, apolitique et distinct du gouvernement pour garantir qu'il puisse être en mesure de faire rapport des efforts de réconciliation sans ingérence. Ainsi, le conseil devrait rendre compte des progrès réalisés vers la réconciliation dans tous les secteurs de la société canadienne non

directly to the public to ensure that these reports are transparent, not subject to government censure and promote public involvement.

With all of that being said, thank you for the opportunity to lend our voice to this incredibly important topic, and I look forward to the questions that you may have.

**The Chair:** Thank you, Mr. Foss. I will now invite Michelle LeClair to give her opening remarks.

**Michelle LeClair, Vice President, Métis Nation Saskatchewan:** Thank you. [*Indigenous language spoken*].

Good morning. I want to acknowledge, first of all, that we are on the unceded, unsurrendered territory of the Algonquin and Anishinaabe people.

Honoured members of this committee, I'm pleased to be here on behalf of the Métis Nation Saskatchewan, our lands and our citizens. I'm here today to speak about Bill C-29, An Act to provide for the establishment of a national council for reconciliation. The bill's preamble states:

Whereas the Government of Canada recognizes the need for the establishment of an independent, non-political, permanent and Indigenous-led organization to monitor, evaluate, conduct research, report on the progress being made toward reconciliation . . . in all sectors of Canadian society and by all governments in Canada . . .

I think all of us here can support the spirit of the bill and what it aims to do to address our unique experience of colonization, prevent discrimination and promote substantive equality and healing. After all, how can we be sure that the work that we are doing is leading to the positive outcomes for our people? Without statistics and metrics, how do we know we're making people's lives better, more equitable and less painful? How can we ensure that the supports that we put in place are getting to those who need them most? How do we begin to unravel the thread of colonialism without oversight, gathering information, creating records and providing checks and balances?

Legislation such as this gives me hope because it means people are coming to the table to talk about how we can work together and make things better.

pas uniquement au ministre, mais aussi directement au public pour garantir que les rapports sont transparents, qu'ils ne sont pas censurés par le gouvernement et qu'ils favorisent la participation du public.

Pour conclure, je vous remercie de m'avoir donné l'occasion d'ajouter notre voix à la discussion sur ce sujet extrêmement important. Je répondrai à vos questions avec plaisir.

**Le président :** Merci, monsieur Foss. J'invite maintenant Michelle LeClair à faire sa déclaration préliminaire.

**Michelle LeClair, vice-présidente, Métis Nation Saskatchewan :** Merci. [*Langue autochtone parlée*]

Bonjour. Je tiens d'abord à souligner que nous nous trouvons sur le territoire non cédé et non abandonné du peuple algonquin et anishinaabe.

Distingués membres du comité, je suis heureuse d'être ici au nom de Métis Nation Saskatchewan, de nos terres et de nos citoyens. Je suis ici aujourd'hui pour parler du projet de loi C-29, Loi prévoyant la constitution d'un conseil national de réconciliation. Le préambule du projet de loi dit ce qui suit :

Attendu que le gouvernement du Canada reconnaît la nécessité que soit constitué un organisme indépendant, apolitique et permanent qui doit être dirigé par des Autochtones et chargé de surveiller et d'évaluer les progrès réalisés en matière de réconciliation [...] dans tous les secteurs de la société canadienne et par tous les gouvernements au Canada [...]

Je pense que nous pouvons tous appuyer l'esprit du projet de loi et ce qu'il vise à faire pour remédier à notre expérience unique de colonisation, prévenir la discrimination et promouvoir l'égalité réelle et la guérison. Après tout, comment pouvons-nous nous assurer que le travail que nous faisons donne des résultats positifs pour notre peuple? Sans statistiques ni mesures, comment pouvons-nous savoir que nous améliorons la vie des gens, que nous leur rendons la vie plus équitable et moins douloureuse? Comment pouvons-nous nous assurer que les mesures de soutien que nous mettons en place parviennent à ceux qui en ont le plus besoin? Comment pouvons-nous commencer à défaire le fil du colonialisme sans surveillance, sans collecte de renseignements, sans tenue de dossiers et sans freins et contrepoids?

Un projet de loi comme celui-ci me donne de l'espoir parce qu'il signifie que des gens viennent à la table pour discuter de la façon dont nous pouvons travailler ensemble pour améliorer les choses.

When I started my legal career or as a young Métis politician in my early 20s in La Ronge, Saskatchewan, in the mid-1990s, we weren't waiting for people to come to the table because there wasn't a table. So now I am cautiously optimistic.

Many of the legislators that I've spoken to are sincere in their commitment to reconciliation in order to create a strong working relationship between Canada and Indigenous governments. True reconciliation knows no party lines and loyalty. It holds no ideology or opinion. It's a path we follow together to move our nations forward while helping everyone succeed and prosper. It also means respecting the governments of the Métis nation and recognizing that we are bestowed by our people with the power to be involved in and make decisions that affect them and our communities.

This is why, as stated in the Calls to Action report by the Truth and Reconciliation Commission, Aboriginal people must be full partners in confederation.

This is why, though we are encouraged by the spirit of the bill, we cannot support it in its current shape. It's imperative that a distinct Métis perspective is required, requested and represented on the proposed council, but not all Métis governments have been engaged in the section 29 consultation process, which means that there are far too many blind spots built in. Without proper consultation, without knowing each of our processes and systems or how they intersect, how can this bill accurately engage with us and lead to meaningful change?

I just want to quickly quote senator Mary Jane McCallum when she rose in the house on March 22. She said:

... the complexity of Bill C-29 involves the intentional lumping together of different peoples who have been impacted by colonialism in different ways: First Nations, Métis, Inuit and non-status. Some are at different levels of engagement and some are not engaged at all with the federal and provincial governments, and we all have unique, unresolved issues specific to our histories.

I'm going to make some recommendations that we hope can help fix these blind spots: Consultation should be carried out directly with the governing members of MNC to investigate how the proposed national council for reconciliation directives and operations will interface and engage with the systems and processes of each Métis government; create a task force to investigate how the proposed council and its procedures can be realigned to incorporate and reinforce Canada's ongoing

Lorsque j'ai commencé ma carrière juridique ou lorsque j'étais une jeune politicienne métisse au début de la vingtaine à La Ronge, en Saskatchewan, au milieu des années 1990, nous n'attendions pas que les gens viennent à la table parce qu'il n'y avait pas de table. Je suis donc prudemment optimiste.

Bon nombre des législateurs à qui j'ai parlé sont sincères dans leur engagement à l'égard de la réconciliation et veulent créer une relation de travail solide entre le Canada et les gouvernements autochtones. La véritable réconciliation ne connaît ni ligne de parti ni loyauté. Il n'a ni idéologie ni opinion. C'est une voie que nous suivons ensemble pour faire progresser nos nations tout en aidant l'ensemble de la population à réussir et à prospérer. Il faut aussi pour y arriver respecter les gouvernements de la nation métisse et reconnaître que notre peuple nous donne le pouvoir de participer et de prendre des décisions qui ont une incidence sur les nôtres et sur nos collectivités.

C'est pourquoi, comme l'indique le rapport sur les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation, les peuples autochtones doivent être des partenaires à part entière de la Confédération.

C'est aussi pourquoi, bien que nous soyons encouragés par l'esprit du projet de loi, nous ne pouvons pas l'appuyer dans sa forme actuelle. Il faut que le point de vue distinct des Métis soit requis, demandé et représenté au sein du conseil proposé, mais ce ne sont pas tous les gouvernements métis qui ont participé au processus de consultation en vertu de l'article 29, ce qui signifie qu'il y a beaucoup trop d'angles morts. Sans consultation adéquate et sans connaissance de chacun de nos processus et de nos systèmes et de la façon dont ils se recoupent, comment le projet de loi peut-il nous aider à apporter des changements significatifs?

J'aimerais citer rapidement la sénatrice Mary Jane McCallum lorsqu'elle a pris la parole à la Chambre le 22 mars. Elle a dit ce qui suit :

[...] la complexité du projet de loi C-29 réside dans le regroupement de différents peuples qui ont subi les conséquences du colonialisme de différentes façons : les Premières Nations, les Métis, les Inuits et les Indiens non inscrits. Certains se trouvent à différents niveaux de négociation et certains ne sont pas du tout en dialogue avec les gouvernements fédéral et provinciaux, et nous avons tous des problèmes non résolus propres à notre histoire.

Je vais formuler quelques recommandations qui, nous l'espérons, aideront à corriger ces angles morts : il faut mener des consultations directement auprès des membres dirigeants du Ralliement national des Métis afin de déterminer comment les directives et les opérations du conseil national de réconciliation proposé tiendront compte des systèmes et des processus de chaque gouvernement métis; il faut créer un groupe de travail chargé d'examiner comment le conseil proposé et ses procédures

recognition of Métis self-government; and have the task force create a framework for the council's operation that recognizes, respects and supports Métis self-government and jurisdiction.

I don't know if I have a minute, but I would like to say that if we are practising true reconciliation, it means that Canada and the provinces have to recognize every single Indigenous residential school. When I say that, I'm talking about Île-à-la-Crosse, Saskatchewan, which is one of the oldest residential schools in Canada, consisting of seven generations of unresolved harm. I would be remiss if I did not mention that. I thank you very much for your time.

**The Chair:** Thank you, Ms. LeClair. We will now open the floor to questions from senators, and we will start with the deputy chair, Senator Arnot.

**Senator Arnot:** Thank you to all the witnesses for coming today. I've got one short question for each witness, so I'm hoping that you'll be able to amplify some of what you said with these questions.

Dr. Anderson, what are the critical metrics that you believe would fundamentally represent healing, health and reconciliation?

To Mr. Foss, my question is: In your opinion, how can the national council capture and promote economic reconciliation, and what are the critical metrics that you believe fundamentally represent economic reconciliation?

Vice President LeClair, in your opinion, how can the national council capture and promote reconciliation for Métis people, and what are the critical metrics — I know you've talked about this — that you believe fundamentally represent reconciliation for the Métis nation?

**Dr. Anderson:** Thank you for those questions. I'll give just a few examples. One thing that is really important is to frame this in terms of leading and lagging indicators, where we can reasonably expect to see progress quickly balanced with some of those longer-term measures. I would also highlight that we need some health care quality and access measures in addition to population health measures.

When we think about things like health care quality measures, we can look at things that we already measure, like emergency room wait times, hip replacement wait times, time between cancer diagnosis and treatment, but ensure we are disaggregating

peuvent être réalignés de manière à intégrer et à renforcer la reconnaissance continue par le Canada de l'autonomie gouvernementale des Métis; et il faut demander au groupe de travail de créer un cadre pour le fonctionnement du conseil qui reconnaît, respecte et appuie l'autonomie gouvernementale et la compétence des Métis.

Je ne sais pas s'il me reste une minute, mais j'aimerais dire que si nous pratiquons une véritable réconciliation, cela signifie que le Canada et les provinces doivent reconnaître l'existence de chaque pensionnat autochtone. Lorsque je dis cela, je parle de l'Île-à-la-Crosse, en Saskatchewan, qui est l'un des plus anciens pensionnats au Canada, et qui représente sept générations de préjudices non résolus. Je m'en voudrais de ne pas le mentionner. Je vous remercie beaucoup de votre temps.

**Le président :** Merci, madame LeClair. Nous allons maintenant passer aux questions des sénateurs, en commençant par le vice-président, le sénateur Arnot.

**Le sénateur Arnot :** Je remercie tous les témoins d'être venus aujourd'hui. J'ai une brève question pour chaque témoin, alors j'espère que vous pourrez étoffer certains de vos propos en réponse à ces questions.

Docteur Anderson, quelles sont les mesures essentielles qui, selon vous, représenteraient fondamentalement la guérison, la santé et la réconciliation?

Ma question s'adresse à M. Foss. À votre avis, comment le conseil national peut-il saisir et promouvoir la réconciliation économique et quels sont les paramètres essentiels qui, selon vous, représentent fondamentalement la réconciliation économique?

Madame la vice-présidente LeClair, à votre avis, comment le conseil national peut-il saisir et promouvoir la réconciliation pour les Métis, et quelles sont les mesures essentielles — je sais que vous en avez parlé — qui, selon vous, représentent fondamentalement la réconciliation pour la nation métisse?

**Dre Anderson :** Je vous remercie de ces questions. Je vais vous donner quelques exemples. Ce qui est vraiment important, c'est de présenter le tout en termes d'indicateurs de ce qui avance bien et de ce qui est en retard, de façon que nous puissions nous attendre raisonnablement à voir les progrès réalisés atteindre un certain équilibre relativement à certaines de ces mesures à long terme. J'aimerais également souligner que nous avons besoin de mesures de qualité et d'accès aux soins de santé en plus des mesures liées à la santé de la population.

Lorsque nous pensons à des choses comme les mesures touchant la qualité des soins de santé, nous pouvons examiner des choses que nous mesurons déjà, comme les temps d'attente dans les salles d'urgence, les temps d'attente pour



them appropriately for First Nations, Métis and Inuit peoples. We have ongoing HIV, syphilis and toxic drug supply overdose-related deaths. For all of those public health crises, we need to have appropriate disaggregated data on.

An interim population health measure that we can start to see some progress on sooner rather than later would be premature mortality rates. We will be able to see changes in measures like that before we see them in infant mortality rates and life expectancy rates, which are some of the ones referred to in the Truth and Reconciliation Commission Calls to Action. Those are also important. We need to make sure we set up our data infrastructure, but we will not see them in the first five to ten years.

**Mr. Foss:** Thank you for the question, senator. In one sense, a simple metric is that Indigenous people have similar economic outcomes to other Canadians. Unpack that just for a moment. We know that four out of five Indigenous communities have median incomes below the poverty line in Canada. We know that almost 40% of Indigenous peoples in Canada rely on social assistance as their main source of income. We know that Indigenous people are much further behind the rest of Canadians, on average, in terms of both high school completions and post-secondary degrees.

Although there are obviously a lot of bright spots in Canada with respect to the number of Indigenous entrepreneurs that are growing and starting businesses much faster than other Canadians, there are still so many gaps and so many challenges associated with being Indigenous and participating in Canada's economy. When Indigenous people have the same outcomes as other Canadians, we will have seen economic reconciliation work.

**Ms. LeClair:** I have similar answers to my colleague, Mr. Foss. When we look at anything with respect to reconciliation, it is not just a word. I know that this is going to be a complicated process and there's reconciliation on our side as Métis people — I'll speak for us — and there's also reconciliation with both provincial and federal governments.

Part of that reconciliation is true and meaningful consultation. The spirit of the bill is great. It's being proposed as something that is going to assist both Indigenous peoples and governments to get it right, but you have to have the voice of the people. I am maybe moving away from metrics a little bit, but this is what I wanted to talk about, that meaningful consultation is where someone is listening and thinking about putting that into action.

le remplacement de la hanche, le temps entre les diagnostics du cancer et les traitements, mais il faut s'assurer de les ventiler de façon appropriée pour les Premières Nations, les Métis et les Inuits. Il y a des décès liés au VIH, à la syphilis et à l'approvisionnement en drogues toxiques, et pour toutes ces crises de santé publique, nous devons disposer de données désagrégées appropriées.

Une mesure provisoire de la santé de la population sur laquelle nous pouvons commencer à voir des progrès le plus tôt possible serait le taux de mortalité prématurée. Nous serons en mesure de voir des changements dans des mesures comme celles-là avant de les voir dans les taux liés à la mortalité infantile et à l'espérance de vie, qui font partie des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation. Ce sont aussi des éléments importants. Nous devons nous assurer de mettre en place notre infrastructure de données, mais nous ne verrons pas les résultats au cours des cinq à dix premières années.

**M. Foss :** Je vous remercie de votre question, sénateur. En un sens, une mesure simple serait que les Autochtones ont des résultats économiques semblables à ceux des autres Canadiens. Je vais prendre un instant pour expliquer ce que je veux dire. Nous savons que quatre communautés autochtones sur cinq ont un revenu médian sous le seuil de la pauvreté au Canada. Nous savons que près de 40 % des Autochtones au Canada comptent sur l'aide sociale comme principale source de revenus. Nous savons aussi que les Autochtones sont beaucoup plus loin derrière le reste des Canadiens, en moyenne, pour ce qui est des diplômes d'études secondaires et postsecondaires.

Il y a manifestement beaucoup de points positifs au Canada en ce qui concerne le nombre d'entrepreneurs autochtones qui prennent de l'expansion et qui démarrent des entreprises beaucoup plus rapidement que les autres Canadiens, mais il y a encore tellement de lacunes et de défis associés au fait d'être Autochtone et de participer à l'économie du Canada. Lorsque les Autochtones obtiendront les mêmes résultats que les autres Canadiens, la réconciliation économique aura porté ses fruits.

**Mme LeClair :** J'ai des réponses semblables à celles de mon collègue, M. Foss. Quand on parle de réconciliation, ce n'est pas seulement un mot. Je sais que ce sera un processus compliqué et qu'il y a un processus de réconciliation de notre côté en tant que Métis — je vais parler en notre nom —, mais il y a aussi une réconciliation avec les gouvernements provinciaux et fédéral.

La réconciliation passe en partie par une véritable consultation. L'esprit du projet de loi est excellent. On le propose comme quelque chose qui aidera à la fois les peuples autochtones et les gouvernements à bien faire les choses, mais il faut tenir compte de la voix du peuple. Je m'éloigne peut-être un peu des mesures, mais c'est de cela que je voulais parler, c'est-à-dire du fait que quelqu'un tend l'oreille et songe à mettre en œuvre des consultations sérieuses.

As Métis people, we have really been the forgotten people, and so our voice in any of this is so critical, from our perspective. To go to Senator McCallum's comments, there are a lot of people. We don't want this to look like it's some pan-Aboriginal process that doesn't work for our governments. We have our own jurisdictions, we have our own engagement processes, all of that.

I'm sure that didn't answer your question, but it's something I wanted to say.

**Senator Arnot:** That's a great answer.

**The Chair:** I'll just remind my colleagues and the witnesses that, unfortunately, it's five minutes for the question and answer, and I have a fairly long list of senators.

To the witnesses, feel free to submit a written brief as well if you don't get to say all you want to today to the clerk, Ms. Andrea Mugny, preferably by the end of the week.

**Senator Sorensen:** Thank you very much. First, I want to say that I appreciate and agree with a couple of the comments with respect to including professions in the council — medical, legal, economic, environmental. I think having some experts in those fields would be super helpful moving forward.

Respecting the comment that the government should not be setting direction for the council and looking at where we are today in terms of what we see in Bill C-29, my question is: If you were sitting at the first meeting of this council, who would be there with you? I'm alluding to whether the government should have ever said there are guaranteed seats, or should that have come from another place? Should there be non-Indigenous people sitting there? If you could, I would be so curious to know, in the first six months or first year, what are the two priorities?

I want to support Bill C-29. I want to get this going, and so it's incredibly frustrating to try and figure out how to do that.

**Dr. Anderson:** That's a great question. I have two thoughts about this. One of the first things that I would want to do — I'm a public health doctor, so I love data — is that I would really want to get the concrete measurement framework with the indicators and the data sources laid out, because I think having that released publicly is what starts to build that transparency and expectation.

En tant que Métis, nous avons vraiment été le peuple oublié, et notre voix est donc essentielle dans tout le processus, de notre point de vue. Pour revenir aux observations de la sénatrice McCallum, il y a beaucoup de gens. Nous ne voulons pas que cela ressemble à un processus panautochtone qui ne fonctionne pas pour nos gouvernements. Nous avons nos propres administrations, nos propres processus de mobilisation, et ainsi de suite.

Je suis certaine que cela ne répond pas à votre question, mais c'est quelque chose que je voulais dire.

**Le sénateur Arnot :** C'est une excellente réponse.

**Le président :** Je rappelle simplement à mes collègues et aux témoins que, malheureusement, c'est cinq minutes pour la question et la réponse, et j'ai une assez longue liste de sénateurs.

Je demande aux témoins de bien vouloir présenter un mémoire écrit à la greffière, Mme Andrea Mugny, si vous n'avez pas le temps de dire tout ce que vous voulez dire aujourd'hui; de préférence d'ici la fin de la semaine.

**La sénatrice Sorensen :** Merci beaucoup. Tout d'abord, je tiens à dire que je suis d'accord avec quelques-unes des observations qui ont été formulées au sujet de l'inclusion des professions au sein du conseil, comme les professions médicales, juridiques, économiques et environnementales. Je pense qu'il serait extrêmement utile de compter sur des experts dans ces domaines.

En ce qui concerne le commentaire selon lequel le gouvernement ne devrait pas donner d'orientation au conseil et examiner où nous en sommes aujourd'hui par rapport à ce que nous voyons dans le projet de loi C-29, ma question est la suivante : si vous siégiez à la première réunion du conseil, qui serait là avec vous? Je fais allusion ici à la question de savoir si le gouvernement aurait dû dire qu'il y aura des sièges garantis, ou si une telle décision aurait dû venir d'un autre endroit. Devrait-il y avoir des non-Autochtones? Si possible, je serais vraiment curieuse de savoir quelles seraient les deux priorités au cours des six premiers mois ou de la première année.

Je veux appuyer le projet de loi C-29. Je veux faire avancer les choses, alors c'est incroyablement frustrant d'essayer de trouver une façon de le faire.

**Dre Anderson :** C'est une excellente question. J'ai deux réflexions à ce sujet. L'une des premières choses que je voudrais faire — je suis médecin de la santé publique, alors j'adore les données —, c'est d'obtenir un cadre de mesures concret avec des indicateurs et des sources de données. Je crois que c'est en rendant ces renseignements publics que nous pourrions commencer à accroître la transparence et à répondre aux attentes.

The second thing I would say is that I don't believe it's going to be possible for this council to do all of the work or to necessarily be the mechanism for the nation-to-nation relationships that need to happen. But the council sitting down and articulating how is it further engaging, where is it doing direct bilateral conversations for that transparency and accountability — it will need a whole relational and engagement framework as well, so those would be the two priorities I would highlight.

**Mr. Foss:** That's a very challenging question to answer, and I'm thankful that I haven't been charged in my day-to-day work to answer that yet.

In response to at least one portion of that, yes, non-Indigenous people need to be involved in the council. I think many Canadians are fatigued with the talk of reconciliation, Indigenous and non-Indigenous alike. With Indigenous people with respect to the lack of progress that seems to be happening on it, and non-Indigenous people with respect to the amount of effort that seems to be placed on this. The wounds are deep, and they are not well understood by many Canadians, notwithstanding the Truth and Reconciliation Commission and its findings and report. There needs to be involvement from non-Indigenous Canadians to help us understand that a little bit better. It's challenging, and it will take a lot of time, effort and reporting on things in a way that allows assistance to Indigenous people to move away from social service dependency into having a strong, vibrant Indigenous economies.

**Ms. LeClair:** It is a tough question, and I think some of the things have been articulated already. I think this is going to take some time to figure out the intention and what the outcomes are. What do we want to see? It's going to take some time.

The preamble talks about Canada and all Canadian governments. We know that there are some governments that aren't on the reconciliation plane yet. I think a lot of work will need to be done. I agree with Matthew that non-Indigenous people need to be involved with this as well because true reconciliation means working together. It's a tough question.

**Senator Sorensen:** Thank you. I thought somebody would have a magic bullet, but apparently not.

**Senator Hartling:** Thank you very much for your interesting conversation. It keeps coming back in all the witnesses' testimony about how we choose the people. Dr. Anderson, you've enlightened us on the aspect of how important health is and the other issues.

As to who is doing the choosing, how do we ensure that we have the people that we need at that table? You just mentioned, Ms. LeClair, about the Métis. How do we make sure, because

La deuxième chose que je dirais, c'est que je ne crois pas qu'il sera possible pour ce conseil de faire tout le travail, tout comme je ne crois pas qu'il sera nécessairement le mécanisme approprié pour assurer les relations de nation à nation. Cependant, le conseil doit s'asseoir et expliquer comment il s'engage davantage et où il mène des conversations bilatérales directes pour assurer la transparence et la reddition de comptes. Il aura besoin d'un cadre touchant les relations et l'engagement, alors ce sont les deux priorités que je soulignerai.

**M. Foss :** C'est une question très difficile. Heureusement, je n'ai pas été chargé d'y répondre dans mon travail quotidien.

Pour répondre à au moins une partie de la question : oui, le conseil doit inclure des non-Autochtones. Je pense qu'au Canada, on commence parfois à être fatigué de parler de réconciliation, qu'on soit Autochtone ou non. Les Autochtones estiment que peu de progrès ont été faits à ce chapitre, tandis que les non-Autochtones sont d'avis que d'amples efforts sont consacrés à la cause. Les blessures sont profondes, et souvent, la population canadienne comprend mal, en dépit de la Commission de vérité et réconciliation et son rapport. La population canadienne non autochtone doit être représentée, afin que l'on puisse mieux comprendre la situation. C'est difficile, et il faudra consentir beaucoup de temps et d'efforts. Il faudra aussi revoir notre façon de consigner les données pour aider les peuples autochtones, en faveur d'économies fortes et dynamiques, plutôt que perpétuer la dépendance aux services.

**Mme LeClair :** C'est une question difficile, et je pense que certains points ont déjà été expliqués. À mon avis, il faudra prendre le temps de déterminer l'intention et les résultats. Que voulons-nous voir? Cela va prendre un certain temps.

Le préambule parle du Canada et de tous les gouvernements canadiens. Nous savons que certains gouvernements ne sont pas encore engagés sur la voie de la réconciliation. Je pense qu'il y a beaucoup de travail à faire. Je suis d'accord avec M. Foss : les non-Autochtones doivent également participer au processus, car la véritable réconciliation passe par la collaboration. C'est une question difficile.

**La sénatrice Sorensen :** Merci. Je croyais que quelqu'un aurait une solution magique, mais apparemment, ce n'est pas le cas.

**La sénatrice Hartling :** Votre conversation est enrichissante, merci. Tous les témoignages reviennent constamment sur la question de la sélection des gens. Docteur Anderson, vous avez mis en valeur l'importance de la santé, entre autres.

Quant à savoir qui est chargé de la sélection, comment nous assurons-nous d'inclure tous les gens dont nous avons besoin? Madame LeClair, vous venez de parler du peuple métis. De quoi

that seems to come up over and over again? We need to have balance, and we also need the skills. How will this happen? Anybody can answer.

**Mr. Foss:** Maybe I'll start on that and venture a bold statement around it. There needs to be recognition that it doesn't need to be perfect the first time and a further recognition that it needs to be Indigenous voices that are the ones that select those members and that will grow and evolve. Hopefully, this commission endures long enough to actually fulfill this outcome. But it needs not to have the Canadian government be the arbiter and decision maker around membership.

**Ms. LeClair:** I agree with that 100%. The voices, and that's part of that whole engagement process that I was talking about earlier. You have to engage with the people that we're talking about — us, as Indigenous people. And we know our experts in our communities, those that are practising reconciliation. So it does have to come from our communities as to who is going to form that. There's going to be a whole lot of growth going on, changes and that sort of thing. It's new. But the voice of the committee has to be Indigenous, and it has to come from our communities, chosen by our communities.

**Dr. Anderson:** I completely agree, and this was a thought that was going through my head too that we can't be aiming for full or full agreement because it's never going to happen, and we're already eight years past when the TRC reports were released. As Matthew mentioned, this is going to be a messy process. We have to have enough transparency in a process that there can be enough buy-in to move it forward without the distractions of having to create the buy-in as the members of the council do the work.

I do think there is a role for the national Indigenous organizations in assisting with the choosing of the initial members. In our National Consortium for Indigenous Medical Education, we also have an elder and a knowledge keepers' circle. Because this will be contentious, I would suggest that the input and guidance of elders and knowledge-keepers will be critical to supporting the choosing of the members of the council as well as their ongoing support.

**Senator Coyle:** Well, we're all circling the same issues, and I thank each of our witnesses today for giving us more to help us in this. This shouldn't be such a hard bill, but it is. One of the things that's hardest for us is that none of the three national organizations are endorsing it in its present form. That's a tough thing for the Standing Senate Indigenous Peoples Committee to be facing at this moment. So when we hear from you, these very sensible, helpful voices, it does help us. We understand. I don't think anybody at this table expects anything to be perfect at the outset or next year or the year after that. We know that.

devons-nous nous assurer? La question semble revenir sans cesse. Nous avons besoin d'un équilibre, mais aussi de compétences. Comment y arrivera-t-on? N'importe qui peut répondre.

**M. Foss :** Je peux commencer et me risquer à faire une déclaration audacieuse. Il faut reconnaître que la perfection n'est pas nécessaire dès le début. En outre, la sélection des membres doit être confiée à des voix autochtones, qui seront appelées à grandir et évoluer. Espérons que la commission tiendra le coup assez longtemps pour véritablement atteindre cet objectif. Toutefois, elle n'a nul besoin de l'arbitrage et de l'autorité du gouvernement canadien pour sélectionner ses membres.

**Mme LeClair :** Je suis entièrement d'accord. Les voix... et cela s'inscrit dans tout le processus de mobilisation dont je parlais plus tôt. Il faut créer des liens avec les personnes concernées : nous, les Autochtones. Et nous savons qui possède l'expertise en la matière dans nos communautés, nous connaissons ceux et celles qui mettent la réconciliation en pratique. Ce sont donc nos communautés qui doivent déterminer la formation du groupe. La croissance sera massive, et il y aura des changements, notamment. C'est nouveau. Mais la voix du comité doit être autochtone et provenir de nos communautés, avoir été sélectionnée par elles.

**Dre Anderson :** Je suis tout à fait d'accord. L'idée me traversait l'esprit aussi : nous ne pouvons pas viser un accord complet, car nous n'y arriverons jamais. Il y a déjà huit ans que les rapports de la CVR ont été publiés. Comme l'a mentionné M. Foss, ce sera un processus compliqué. Nous devons assurer une transparence suffisante pour cultiver une participation qui permettra d'avancer sans dépenser de ressources pour susciter l'adhésion pendant que les membres du conseil font tout le travail.

Je crois que les organisations autochtones nationales ont un rôle à jouer dans la sélection des membres au départ. Au Consortium national pour la formation médicale en santé autochtone, nous avons un cercle d'aînés et de gardiens du savoir. Le processus sera litigieux, alors à mon avis, la contribution d'un tel cercle sera essentielle à la sélection des membres du conseil, puis à leur soutien.

**La sénatrice Coyle :** Eh bien, tout le monde s'intéresse aux mêmes enjeux, et je remercie les témoins de l'information qu'il et elles nous ont transmise à cet égard. Le projet de loi ne devrait pas être si difficile, mais il l'est. L'une des choses les plus difficiles pour nous, c'est qu'aucune des trois organisations nationales ne l'appuie dans sa forme actuelle. C'est un coup dur pour le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones. Ainsi, quand vous venez témoigner, nous bénéficions de votre intervention très juste, et cela nous aide vraiment. Nous comprenons. Je pense que personne ici ne s'attend à ce que tout

We're at this moment when, as you said, it's eight years out. We have to get something going, but in getting something going, there has to be a sufficient level of trust in that.

Vice President LeClair, you mentioned that you support it in the spirit but can't support it in its current shape. You've spoken about a further engagement process, consultation, et cetera. When you say that, do you mean that the engagement process or consultation with governing members of the Métis National Council needs to happen before the bill itself is actually passed, or is this something that would happen at a stage in the early stages of setting this thing? How do you see that, just to help us?

**Ms. LeClair:** Well, first of all, too many times engagement isn't done previously, which potentially affects our lives as Indigenous people substantively. As we know from history that has happened for years and years. I think, ultimately, it's a legal construct. It's something that the federal government and provincial governments have to take seriously. If they're practising reconciliation, it has to be done meaningfully. There has to be some sort of accommodation where people can consult our communities. We can consult our communities for you. It may be past that point.

Certainly with respect to going forward, there's still time for consultation. If the bill is passed, then there has to be meaningful consultation.

**Senator Coyle:** What do you think the response to that would be from the leadership of the Métis National Council who have said they can't support it in its current state?

**Ms. LeClair:** Well, I suppose we've talked about this a few times here this morning. Look, this is an important bill that impacts our relationship between First Nations, Métis, Inuit and non-status people. It's not going to be perfect, and we shouldn't have an expectation that it would be perfect. But the voices of choosing the panellists, the voices of those people, the issues that you're looking at any particular time should come from Indigenous people. So that's all of it.

Too many times we see government programming with the greatest intention to help our communities, and when it comes from the top it rarely works in a very good way. So it's time that we as Indigenous people say to Canada: Look, you made this mess around residential schools and so on and so forth, it's us that can clean it up. That's actually part of reconciliation, saying: Sorry, you didn't do a good job there, so let me help you. Because we know our community. We know what needs to be

soit parfait dès le début, l'année prochaine ou l'année suivante. Nous savons que ce n'est pas réaliste.

À l'heure actuelle, comme vous l'avez dit, huit années se sont écoulées depuis. Nous devons entreprendre quelque chose, mais cela doit inspirer suffisamment confiance.

Madame la vice-présidente LeClair, vous avez mentionné que vous souscrivez à l'esprit du projet de loi, mais que vous ne pouvez pas l'appuyer dans sa forme actuelle. Vous avez parlé d'approfondir le processus de mobilisation et de consultation, entre autres. Par là, entendez-vous qu'un tel processus avec les têtes dirigeantes du Ralliement national des Métis doit précéder l'adoption du projet de loi à proprement parler, ou est-ce quelque chose qui pourrait se produire aux premières étapes de la mise sur pied? Pouvez-vous nous expliquer comment vous voyez cela, pour nous aider?

**Mme LeClair :** Eh bien, tout d'abord, il arrive trop souvent que la mobilisation préalable n'ait pas lieu, alors que nos vies, lorsque nous appartenons à un peuple autochtone, peuvent être bouleversées. L'histoire qui s'est répétée pendant si longtemps nous l'a démontré. Je pense que le nœud de l'affaire repose dans la structure juridique. C'est quelque chose que le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux doivent prendre au sérieux. Si la réconciliation est mise en pratique, elle doit être sincère. Il faut instaurer un quelconque mécanisme qui permet de consulter nos communautés. Nous pouvons consulter nos communautés en votre nom. C'est peut-être au stade suivant.

Certes, pour l'avenir du processus, il est encore temps de tenir des consultations. Si le projet de loi est adopté, de véritables consultations sont nécessaires.

**La sénatrice Coyle :** À votre avis, quelle serait la réponse du Ralliement national des Métis, qui a déclaré ne pas pouvoir l'appuyer dans sa forme actuelle?

**Mme LeClair :** Eh bien, comme nous en avons parlé à quelques reprises ce matin... Écoutez, il s'agit d'un projet de loi important qui a une incidence sur nos relations, entre Premières Nations, Métis, Inuits et personnes non inscrites. Il ne sera pas parfait, et on ne devrait pas s'attendre à ce qu'il le soit. Mais les voix qui sélectionneront les panélistes, la voix de ces gens et les enjeux à aborder à un moment ou à un autre devraient provenir de peuples autochtones. Voilà.

Trop souvent, le gouvernement — avec la meilleure des intentions — introduit des programmes pour aider nos communautés, et lorsque l'initiative vient d'en haut, il est rare qu'elle fonctionne très bien. Aujourd'hui, le temps est venu pour nous, les Autochtones, de dire au Canada : « Regardez, vous avez fait des ravages avec les pensionnats, et ce genre de chose, et c'est nous qui sommes capables de rétablir la situation. » Et la réconciliation, c'est ça aussi : « Excusez-moi, mais vous n'avez

reconciled, not just going into a room, shaking a hand and having reconciliation meetings and nothing happens. We have to put reconciliation into action in the best way that we can.

**Senator Tannas:** We're obviously high centred here, and the issue is that we now hear there is a deal somewhere coming that we're going to be asked to approve. The way it stands right now, we can't approve it. We have made that clear. We're sitting over here and the government is over there, and they're rushing around trying to make some kind of a deal. I suspect there is a deal because I hear there is a deal coming. Whether it cuts somebody out or doesn't, or they all got together and agreed — whatever it is — will you accept that deal if it has the recommendation of the Assembly of First Nations, the Métis National Council and the Inuit Tapiriit Kanatami? Or do we need to do the consultation all over again, now that we have a new deal that the major Indigenous organizations have blessed? What is your thought on that?

**Dr. Anderson:** I'm not here as a political representative, so it might be different for how I answer it versus Vice President LeClair. But pragmatically, if there is a deal that the national Indigenous organizations, or NIOs, accept, I would support it because of the urgency to act that we do have. It has to be careful, thoughtful action that sets a solid foundation for meaningful and sustainable progress and reconciliation.

I will share — Senator McCallum was at an event we hosted on September 16, where we were very fortunate to have the Honourable Murray Sinclair there, and he issued us a very serious caution about the rise of hate and the undermining of rights that is coming our way, and he mentioned likely within his lifetime and if not his, during his children's, who are the same age as me, and I have children too. We have to get structures in place as quickly as we can, not even to advance our rights, although obviously that is necessary, but to protect the progress we've made thus far. Personally, I would support it if the NIOs had a new deal that they supported.

**Senator Tannas:** Do you wish this commission had been named something that had to do with data, that maybe it would have been less contentious if that had been the case? The intention, as I read the recommendations, was to put together a commission that would direct research, gather data and advocate for people to listen to this data. But what I keep hearing is something that is going to be a political claptrap machine that is not going to focus on any of that, if we go with what we're hearing. You've all said that data is critical. Should we be

pas fait un bon travail, alors permettez-moi de vous aider. » Nous connaissons nos communautés. Nous connaissons la nature de la réconciliation nécessaire; il ne s'agit pas d'entrer dans une pièce, de serrer des mains et de tenir des réunions de réconciliation sans que rien ne change. Nous devons mettre le processus de réconciliation en branle du mieux que nous le pouvons.

**Le sénateur Tannas :** De toute évidence, nos roues tournent dans le vide. Et maintenant, nous entendons dire qu'un accord se pointe à l'horizon et qu'on va nous demander de l'approuver. À l'heure actuelle, nous ne pouvons pas l'approuver. Nous l'avons dit clairement. Nous sommes assis de ce côté-ci, et le gouvernement, de l'autre côté, s'affaire à toute vitesse pour conclure une sorte d'entente. Je soupçonne qu'il y a une entente, car c'est ce que j'entends dire. Que des parties soient exclues ou que tout le monde se soit réuni pour atteindre un consensus — peu importe —, accepteriez-vous un accord recommandé par l'Assemblée des Premières Nations, le Ralliement national des Métis et l'Inuit Tapiriit Kanatami? Ou devons-nous plutôt recommencer le processus de consultation, maintenant que nous avons une nouvelle entente à laquelle souscrivent les grandes organisations autochtones? Qu'en pensez-vous?

**Dre Anderson :** Je ne témoigne pas ici à titre de représentante politique, alors ma réponse sera peut-être différente de celle de Mme la vice-présidente. Mais par pragmatisme, s'il y a une entente que les organisations autochtones nationales, ou OAN acceptent, je l'appuierais en raison de l'urgence d'agir, qui est notre réalité. Elle doit présenter des mesures prudentes et réfléchies qui jettent les bases solides qui permettront d'évoluer vers une véritable réconciliation durable.

Je vais vous raconter une histoire : la sénatrice McCallum a assisté à un événement que nous avons organisé le 16 septembre. À cette occasion, nous avons eu la chance d'accueillir l'honorable Murray Sinclair, qui nous a très sérieusement mis en garde au sujet de la montée de la haine et de l'atteinte aux droits qui nous menacent et il a ajouté qu'il vivrait probablement pour le voir, mais que sinon, ses enfants le verront. Et ses enfants ont le même âge que moi, et j'ai moi aussi des enfants! Nous devons mettre en place des structures le plus rapidement possible, non pas pour faire avancer nos droits — bien que ce soit évidemment nécessaire —, mais pour protéger les progrès que nous avons réalisés jusqu'à maintenant. Personnellement, si les OAN appuyaient une nouvelle entente, j'y souscrirais.

**Le sénateur Tannas :** Auriez-vous souhaité que la commission porte un autre nom, davantage fondé sur les données? Croyez-vous que cela aurait pu limiter la controverse? D'après mon interprétation des recommandations, l'intention était de mettre sur pied une commission qui serait à la tête de la recherche, de la collecte de données et de la sensibilisation à l'importance d'en tenir compte. Mais ce que j'entends constamment, c'est qu'on se dirige vers un imbroglio politique qui s'écartera de toutes ces choses, à en croire ce que nous

renaming this to maybe get the focus a little tighter? It sure seems that its title is a catch-all for everybody's hopes and dreams, and that was not the recommendation that was made that we are trying to deal with here. Again, your reaction?

**Dr. Anderson:** That was a point that I had tried to make; that the scope of the council has to be limited to what can be agreed on and doesn't interfere with the political rights and nation-to-nation relationships that Indigenous governments do have. So I won't go so far as to propose a name change, but I do think clarifying and being really clear on that scope is critical.

**Mr. Foss:** I'd have to echo that. A clear scope of what this is setting out to do would help and would make it more palatable.

Coming back to your first question, if the NIOs all supported it, it certainly would go a long way toward that. But, again, without knowing or seeing what it is, it would be impossible to make the determination simply that because the NIOs supported it, it's good, as the NIOs don't always speak for all.

But I don't know. This is a Herculean task, and reconciliation is Herculean. Maybe it is simpler to eat it one bite at a time and focus just on setting up reporting.

**Senator McCallum:** Thank you for your presentations. Based on the time, because I have some deep questions, if I can request the answer in writing.

There is a statement made that says: "... a respectful relationship involves dismantling a centuries'-old political and bureaucratic culture ..."

We have heard several times that this process needs to be apolitical. It can never be, because, as I had said, First Nations are born political bodies because of the Indian Act, and our lives have been determined a lot by government policy and government legislation. How can the council be apolitical when the Indian Act is involved?

Do you think we can be apolitical as First Nations when colonialism and colonization are actively still being practised in our lives today? The statement that was made by the TRC goes against the statement to be apolitical.

entendons. Tout le monde ici présent a affirmé que les données étaient essentielles. Devrions-nous songer à un nouveau nom, peut-être pour préciser les enjeux? J'ai vraiment l'impression que le titre actuel est une formule universelle capable d'englober les rêves de tout le monde, ce qui ne reflète pas la recommandation que nous tentons d'aborder. Encore une fois, qu'en pensez-vous?

**Dre Anderson :** C'est un point que j'ai essayé de faire valoir : le pouvoir du conseil doit être limité à ce qui a fait l'objet d'un accord et qui ne perturbe pas les droits politiques et les relations d'une nation autochtone à une autre. Je n'irais pas jusqu'à proposer un nouveau nom, mais je pense qu'il est essentiel de préciser ce pouvoir le plus possible.

**M. Foss :** Je dois abonder dans le même sens. Une définition claire de la portée des objectifs du projet de loi serait utile, et cela le rendrait le plus acceptable.

Pour en revenir à votre première question, si toutes les OAN y étaient favorables, ce serait certainement un grand pas en avant. Mais, là encore, sans savoir ni voir de quoi il s'agit, il serait impossible de conclure simplement que, si les OAN y sont favorables, alors c'est une bonne chose, car les OAN ne parlent pas toujours au nom de tous.

Mais je ne sais pas. C'est une tâche herculéenne, et la réconciliation est une tâche herculéenne. Il est peut-être plus simple de prendre une bouchée à la fois et de se concentrer uniquement sur la mise en place du processus de reddition de comptes.

**La sénatrice McCallum :** Je vous remercie de vos exposés. Compte tenu du temps dont nous disposons, et comme j'ai des questions profondes à poser, je vais vous demander d'y répondre par écrit.

Il a été déclaré que « [...] l'établissement de relations fondées sur le respect suppose le démantèlement d'une culture politique et bureaucratique séculaire [...] »

Nous avons entendu à plusieurs reprises que ce processus doit être apolitique. Il ne pourra jamais l'être, car, comme je l'ai dit, les Premières Nations sont des entités politiques créées par la Loi sur les Indiens, et nos vies ont été déterminées en grande partie par les politiques et les lois du gouvernement. Comment le conseil peut-il être apolitique si la Loi sur les Indiens est concernée?

Pensez-vous que nous puissions être apolitiques en tant que Premières Nations alors que le colonialisme et la colonisation sont encore bien présents dans nos vies aujourd'hui? La déclaration de la Commission de vérité et réconciliation va à l'encontre de la déclaration invoquant l'apolitisme.

In his book *The Sleeping Giant Awakens: Genocide, Indian Residential Schools, and the Challenge of Conciliation*, the author David MacDonald states that critics: “. . . argue that the term genocide impedes understanding of the IRS system and imperils prospects for conciliation.” He uses the word “conciliation,” not “reconciliation.”

He argues that genocide recognition is, “. . . an important basis for meaningful discussions of how to engage Indigenous-settler relations in respectful and proactive ways.”

Would you agree that the committee should focus on the Indigenous-settler relationship? That’s an area that First Nations today cannot go into. They’re busy reclaiming their ceremony. They’re reclaiming their identities. They’re working on this side, which is sacred, and the council should not go there, but the council should be helping by focusing here.

Would you agree there is difficulty in moving toward conciliation after genocide when many settlers, including health professionals, know little of the residential schools and legacies of ongoing colonization as well as colonialism, not only in terms of health standards when we look at health care delivery, but education, double standards of care and racism? Are you starting to see a change in the understanding of health professionals and how — in the way of the disruption of the values and skills, levels of abuse, loss of language and culture, and estrangement from families and communities and how it negatively affected the environment of First Nations? I’m thinking about the conference that we went to.

The last question is: What is true conciliation between First Nations and the Métis? I look at what’s happening today and how far we’re moving apart; so when you look at that, we’re not moving forward together. It just seems that this wanting to be in the council — and I’m going to be blunt — the priority is funding that people want, and yet 92 to 96% of the Truth and Reconciliation Commission was First Nations, and yet everyone wants money. I resent that. I’m not saying that it’s that.

Then we look at the Métis Nation, and my concern is that the membership hasn’t been tightened, so we have a lot of self-identification that has come forward.

The Métis and the First Nations are family. We should be moving forward together. How do we accomplish that when bills like this seem to separate us?

Dans son livre *The Sleeping Giant Awakens: Genocide, Indian Residential Schools, and the Challenge of Conciliation*, l’auteur David MacDonald souligne que, selon les critiques, le terme « génocide » nuit à la compréhension du régime des pensionnats indiens et met en péril les perspectives de conciliation. Il utilise le mot « conciliation », et non « réconciliation ».

Il soutient que la reconnaissance du génocide est un important point de départ pour de véritables discussions sur l’établissement respectueux et proactif de relations entre Autochtones et colons.

Seriez-vous d’accord pour dire que le comité devrait se concentrer sur la relation entre les Autochtones et les colons? Les Premières Nations ne peuvent pas se consacrer à cela en ce moment. Elles sont occupées à se réapproprier leur cérémonie. Elles se réapproprient leur identité. Elles travaillent là-dessus, et c’est sacré. Le conseil ne doit pas s’en mêler, mais il devrait se rendre utile en se concentrant là-dessus.

Seriez-vous d’accord pour dire qu’il est difficile de progresser vers la conciliation après un génocide alors que de nombreux colons, y compris des professionnels de la santé, connaissent peu de choses au sujet des pensionnats et des séquelles de la colonisation en cours ainsi que du colonialisme, non seulement sur le plan des normes de santé ou de la prestation des soins de santé, mais aussi en ce qui concerne l’éducation, le système de deux poids, deux mesures en matière de soins et le racisme? Commencez-vous à observer un changement dans la compréhension qu’ont les professionnels de la santé et dans la façon dont... sur le plan de la perturbation des valeurs et des compétences, des niveaux de violence, de la perte de la langue et de la culture, de la perte de contact avec la famille et la collectivité et des effets négatifs de cela sur l’environnement des Premières Nations? Je pense à la conférence à laquelle nous avons assisté.

La dernière question est la suivante : qu’est-ce qu’une véritable conciliation entre les Premières Nations et les Métis? J’observe ce qui se passe aujourd’hui et à quel point nous nous éloignons les uns des autres, et d’après ce qu’on peut voir, nous n’allons pas de l’avant ensemble. Il semble que, si les gens veulent faire partie du conseil — et je vais être franche —, c’est d’abord pour recevoir le financement. Or, de 92 à 96 % des membres de la Commission de vérité et réconciliation étaient des Premières Nations, et pourtant tout le monde veut de l’argent. Je n’aime pas cela. Je ne dis pas que c’est le cas.

Ensuite, nous regardons la nation des Métis, et ce qui me préoccupe, c’est qu’il n’y a pas eu de resserrement en ce qui concerne l’adhésion, de sorte qu’il y a eu beaucoup d’auto-identification.

Les Métis et les Premières Nations forment une famille. Nous devrions aller de l’avant ensemble. Comment pouvons-nous y arriver alors que des projets de loi comme celui-ci semblent nous séparer?



I can send you the questions; I'll put them in writing and send them to you.

**Ms. LeClair:** I look forward to answering those questions.

To your last point, that's all part of the colonialism that is so deeply part of the way that we've grown up. It's part of our history. It's an important part for us — this is a great conversation — to be able to work together.

I think of the legislation. Everybody around the table knows that there was a protest by Ontario First Nations saying whatever their argument was; they have a right to protest and all of those things. The problem is that there is a misunderstanding of what that legislation means. The duty to consult, for example, hasn't been triggered.

In Saskatchewan, we're a close-knit community, First Nations and Métis. We're able to sit down and talk early about our legislation. I'm going to quickly say that's all part of colonialism and missing the point and actually looking at it. Very good questions.

**The Chair:** Thank you for that. A reminder to submit your answers to Senator McCallum's questions in writing before the end of the week.

**Senator Busson:** I'm new to this committee. I was going to hold off asking a question and making a comment.

I'm struck by the intensity and complexity of what we're facing. On the plane last night coming here from British Columbia, I watched *Bones of Crows*. It should be curriculum for us, at least, and certainly schoolchildren, et cetera.

I'm struck by the comments. I've heard over and over again in different conversations around issues nothing about us without us. I totally get that. Then the other comment is let's not strive for perfection at the cost of getting something done.

I'm wondering if you could make a quick comment, because we don't have a lot of time. You must be totally frustrated to see this go around and around with the Catch-22. If you had one thing that you could throw out there that we could put into our report that could help to kickstart this, one blue-sky thing that you could make happen, what would it be?

**Mr. Foss:** I would suggest simplifying the bill and removing a lot of its elements; it goes too far in being prescriptive of what this is and should be. I think therein lies the problem of government prescribing, as opposed to having Indigenous voices prescribing. That would make it a lot easier to accept and

Je peux vous envoyer les questions. Je vais les mettre par écrit et vous les envoyer.

**Mme LeClair :** Je serai heureuse de répondre à ces questions.

En ce qui concerne votre dernier point, tout cela fait partie du colonialisme qui fait si profondément partie de la façon dont nous avons grandi. Cela fait partie de notre histoire. C'est important pour nous — il s'agit d'une conversation intéressante — que nous puissions travailler ensemble.

Je pense au projet de loi. Tout le monde autour de la table sait qu'il y a eu une manifestation des Premières Nations de l'Ontario, peu importe la raison; elles ont le droit de manifester, etc. Le problème, c'est que la signification du projet de loi est mal comprise. L'obligation de consulter, par exemple, n'a pas été déclenchée.

En Saskatchewan, les Premières Nations et les Métis forment une communauté très unie. Nous sommes en mesure de nous asseoir et de discuter sans tarder de nos lois. Je vais dire rapidement que tout cela fait partie du colonialisme et passe à côté de la question, et il faut se pencher là-dessus. Ce sont de très bonnes questions.

**Le président :** Merci. Je vous rappelle que vous devez soumettre vos réponses aux questions de la sénatrice McCallum par écrit avant la fin de la semaine.

**La sénatrice Busson :** Je suis nouvellement membre du comité. J'allais attendre avant de poser une question et de formuler un commentaire.

Je suis frappée par l'intensité et la complexité de ce à quoi nous avons affaire. Hier soir, dans l'avion en provenance de la Colombie-Britannique, j'ai regardé *Bones of Crows*, dont le visionnement devrait être obligatoire pour nous, à tout le moins, et certainement pour les écoliers, etc.

Je suis frappée par les commentaires. Dans le cadre de différentes conversations, j'ai entendu maintes et maintes fois dire : « Rien sur nous sans nous. » Je comprends tout à fait. L'autre chose que j'ai entendue, c'est que le mieux est l'ennemi du bien.

Je me demande si vous pourriez faire un bref commentaire, parce que nous n'avons pas beaucoup de temps. Vous devez être tout à fait frustrés de voir que cela tourne en rond et s'engouffre dans une impasse. S'il y avait une chose que vous aimeriez voir figurer dans notre rapport et qui pourrait contribuer à donner un coup de fouet à cela, un souhait que vous aimeriez voir se réaliser, qu'est-ce que ce serait?

**M. Foss :** Je suggérerais de simplifier le projet de loi et d'en supprimer beaucoup d'éléments. Il va trop loin en prescrivant ce que c'est et ce que cela devrait être. Je pense que c'est là que réside le problème; c'est le gouvernement qui décide, et non les Autochtones. Ce serait beaucoup plus facile d'accepter son

swallow around what it will do and who will be a part of it, to leave that for Indigenous voices to decide.

**Ms. LeClair:** I would 100% agree with Mr. Foss.

**Dr. Anderson:** I would agree. I would focus heavily on technical and professional expertise and the scope of setting out the data indicators and reporting on them.

The other thing I'll note is it talked about providing a report to the minister who then makes an annual report on the state of reconciliation; that should actually be we provide the technical report to the minister and the NIOs who also get a chance to speak to the state of reconciliation because that's an opportunity for voice. To me, it is meaningful. When was the last time we had the NIOs on the floor of Parliament speaking in a shared way?

[Translation]

**Senator Audette:** Thank you very much to the witnesses.

Thank you very much for acknowledging the passing of Joyce Echaquan, and for emphasizing that nothing is perfect. Through imperfection — I have five children, and we are not a perfect family, but we are trying to grow together, and I imagine the same is true for Canada as well, because it is huge.

So, in terms of your comments, we would like to have your briefs or your speeches in writing, if you can send them to us, because there is plenty to react to. I am the sponsor of the bill, and in the discussions with the new minister, I would like to say that there were some interesting points here that should not be overlooked.

Finally, I would like to thank you again for all you do in your respective territories.

[English]

**The Chair:** The time for this panel is complete. I thank all of our witnesses for joining us today. If any of you would like to expand on your earlier remarks and provide answers to outstanding questions, I invite you to do so in writing via the clerk before the end of the week.

I'd now like to introduce our second panel of witnesses, two of my former colleagues from the Atlantic Policy Congress of First Nations Chiefs Secretariat, Chief Shelley Sabattis from the Oromocto First Nation and Executive Director, John G. Paul. From the Athabasca Tribal Council, Karla Buffalo, Chief Executive Officer.

mandat et sa composition si on laissait les Autochtones en décider.

**Mme LeClair :** Je suis entièrement d'accord avec M. Foss.

**Dre Anderson :** Je suis du même avis. Je mettrais beaucoup l'accent sur l'expertise technique et professionnelle, ainsi que sur la portée de l'établissement des indicateurs de données et de la reddition de comptes à leur sujet.

L'autre chose que j'aimerais souligner, c'est qu'il a été question de présenter un rapport au ministre, qui produira ensuite un rapport annuel sur la situation à l'égard de la réconciliation. En fait, il faudrait que nous présentions le rapport technique au ministre et aux OAN, qui auront également l'occasion de parler de la situation à l'égard de la réconciliation, parce que c'est une occasion de se faire entendre. Selon moi, c'est important. À quand remonte la dernière fois où les OAN ont pris la parole devant le Parlement dans une perspective commune?

[Français]

**La sénatrice Audette :** Merci beaucoup aux témoins.

Un gros merci d'avoir souligné le décès de Joyce Echaquan et d'avoir mis l'accent sur le fait que rien n'est parfait. À travers l'imperfection — j'ai cinq enfants et on n'est pas une famille parfaite, mais on essaie de grandir ensemble et j'imagine que c'est la même chose pour le Canada aussi, car il est immense.

Alors, pour ce qui est de vos commentaires, on voudrait avoir vos mémoires ou vos discours par écrit, si vous pouvez nous les envoyer, parce qu'il y a matière à faire réagir. Je suis la marraine du projet de loi et dans le cadre des discussions avec le nouveau ministre, j'aimerais dire qu'il y a eu des éléments intéressants ici qu'il ne faudrait pas négliger.

Enfin, je vous remercie encore pour ce que vous faites dans vos territoires respectifs.

[Traduction]

**Le président :** C'est tout le temps dont nous disposons pour ce groupe de témoins. Je remercie tous les témoins d'avoir été parmi nous aujourd'hui. Si l'un ou l'une d'entre vous souhaite étoffer ses observations et répondre aux questions en suspens, je vous invite à le faire par écrit et à nous transmettre le tout par l'entremise de la greffière avant la fin de la semaine.

J'aimerais maintenant présenter notre deuxième groupe de témoins. Il comprend deux de mes anciens collègues du Secrétariat du Congrès des chefs des Premières Nations de l'Atlantique, soit Shelley Sabattis, cheffe de la Première Nation d'Oromocto, et John G. Paul, directeur général, ainsi que Karla Buffalo, cheffe de la direction de l'Athabasca Tribal Council.

Thank you all for joining us today. Our witnesses will provide opening remarks of approximately five minutes each, which will be followed by a question-and-answer session. I will now invite Chief Shelley Sabattis to give her opening remarks.

**Shelley Sabattis, Chief, Oromocto First Nation, Atlantic Policy Congress of First Nations Chiefs Secretariat:**  
[*Indigenous language spoken*]

Good morning, everyone. My name is Chief Shelley Sabattis. I am from Oromocto First Nation and from the Wolastoqiyik nation. Thank you for the invitation to speak to Bill C-29.

I wish to quickly note that we are the Atlantic Policy Congress of First Nations Chiefs Secretariat, which was federally incorporated in 1995 and is the policy, research and advocacy secretariat for 33 Mi'kmaq communities, combined with Wolastoqiyik, Passamaquoddy and Innu, along with different nations and communities. APC is governed by a board of directors comprised of nine of the chiefs. We advocate to speak with one voice on behalf of the Atlantic First Nations communities. Through research and analysis, we develop and table policy alternatives for matters affecting First Nations communities.

In November 2004, the APC chiefs mandated APC staff to provide outreach information sessions to former residential school students in the Atlantic. The intent was to ensure former residential school students had the most up-to-date information on the Indian Residential Schools Settlement Agreement.

Approximately 2,000 Mi'kmaq, Wolastoqiyik, Passamaquoddy and others attended the Shubenacadie Indian Residential School from 1929 to 1967. Since this was the only recognized residential school east of Quebec, children came from all across the Atlantic region and parts of Quebec to attend this facility.

Bill C-29 was created from the Truth and Reconciliation Commission, the TRC, Calls to Action 53 to 56. They were developed after massive engagements across Canada with Indian residential school survivors and their families. While we do support this, we raise several questions and recommendations.

We understand that the board would be comprised of several directors, and the three directors may be nominated by the Assembly of First Nations, Inuit Tapiriit Kanatami and the Métis National Council. Over time, the board's representation would grow to include other Indigenous organizations, youth, gender diversity and various regions.

Merci à tous d'être ici aujourd'hui. Nos témoins feront une déclaration préliminaire d'environ cinq minutes chacun, et il y aura ensuite une période de questions. J'invite maintenant la cheffe Shelley Sabattis à présenter son exposé.

**Shelley Sabattis, cheffe, Première Nation d'Oromocto, Secrétariat du Congrès des chefs des Premières Nations de l'Atlantique :** [*Mots prononcés dans une langue autochtone*]

Bonjour à tous. Je suis la cheffe Shelley Sabattis. Je suis de la Première Nation d'Oromocto et de la nation Wolastoqiyik. Je vous remercie de m'avoir invitée à parler du projet de loi C-29.

Je tiens à souligner rapidement que nous représentons le Secrétariat du Congrès des chefs des Premières Nations de l'Atlantique, qui a été constitué sous le régime fédéral en 1995 et qui s'occupe de la recherche en politiques et de la défense des intérêts pour 33 communautés mi'kmaqs, malécites, pescomodys et innues, de concert avec différentes nations et communautés. Notre organisme est gouverné par un conseil d'administration composé de neuf chefs. Il s'efforce de parler d'une seule voix au nom des communautés des Premières Nations du Canada atlantique. Grâce à la recherche et à l'analyse, nous mettons au point et présentons des politiques de rechange relativement aux enjeux qui concernent les communautés des Premières Nations.

En novembre 2004, les chefs du congrès ont chargé son personnel d'organiser des séances d'information à l'intention des anciens élèves des pensionnats indiens de la région de l'Atlantique. L'objectif était de s'assurer que les anciens élèves des pensionnats indiens disposent des renseignements les plus récents sur la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens.

Environ 2 000 Mi'kmaqs, Malécites, Pescomodys et autres ont fréquenté le pensionnat indien de Shubenacadie entre 1929 et 1967. Comme il s'agissait du seul pensionnat indien reconnu à l'est du Québec, les enfants venaient de toute la région de l'Atlantique et de certaines parties du Québec pour fréquenter cet établissement.

Le projet de loi C-29 est issu des appels à l'action 53 à 56 de la Commission de vérité et réconciliation, ou CVR. Il a été élaboré à la suite d'une grande mobilisation, dans tout le Canada, auprès des victimes des pensionnats indiens et leurs familles. Même si nous sommes en faveur de cela, nous avons plusieurs questions et recommandations à formuler.

Nous croyons savoir que le conseil d'administration serait composé de plusieurs administrateurs, et que trois administrateurs pourraient être nommés par l'Assemblée des Premières Nations, l'Inuit Tapiriit Kanatami et le Ralliement national des Métis. Au fil du temps, la représentation au sein de ce conseil sera élargie à d'autres organismes autochtones, à la jeunesse, à la diversité des genres et à diverses régions.

Will this board also ensure that Indian residential school survivors and their descendants will be part of this? Furthermore, will the board ensure that Atlantic Canada is also a member? This is especially in light of the Atlantic Indian residential school info that I mentioned earlier.

I recommend that the Indian residential school survivors, as well as their descendants in the Atlantic region, are properly represented in this national council.

Independence and being at arm's length from government is critical for the national council to be able to do its work. This is also part of the TRC Calls to Action. It ensures that the national council can hold the government accountable and free of undue influence of the fear of being honest and forthcoming in this work. There's a big expectation of this council, in other words.

The national council can properly oversee and evaluate the government's progress on the Calls to Action, publish progress reports and continue sharing the full history of the Indian residential school system. This will allow the government to ensure that all departments cooperate and produce relevant documents. This also allows for continued sharing and disclosure of the Indian residential school legacy.

We recommend that the national council be able to hold the government accountable for document disclosure with respect to the Indian residential school system. Reconciliation is a long-term and ongoing process. This is especially important in light of the numerous adverse factors and situations that Indigenous people historically and currently face. How will the government guarantee that the national council will be permanent, an ongoing process and an ongoing existing body? Reconciliation cannot have an end date.

We recommend that the national council be established as a permanent and ongoing body. The TRC stated that the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples, also referred to as UNDRIP, is to be used as a framework for reconciliation. Canada has updated UNDRIP and the work continues in seeing that this is properly implemented across the country. Will the national council be able to hold the government accountable with respect to the UNDRIP Action Plan for implementation? This is especially in light that UNDRIP is also a part of the Calls to Action.

We recommend that the national council have the ability to monitor the progress of UNDRIP, as it is also part of the Calls to Action. While the TRC work and Calls to Action are very important, it must be ensured and noted that the national council's work does not constitute consultation with respect to

Ce conseil veillera-t-il également à ce que les victimes des pensionnats indiens elles-mêmes et leurs descendants en fassent partie? En outre, le conseil d'administration veillera-t-il à ce que la région de l'Atlantique en soit également membre? Cela est particulièrement important à la lumière des renseignements sur les pensionnats indiens de l'Atlantique que j'ai mentionnés plus tôt.

Je recommande que les victimes des pensionnats indiens et leurs descendants dans la région de l'Atlantique soient correctement représentés au conseil national.

L'indépendance et le fait de ne pas être lié au gouvernement sont essentiels pour que le conseil national puisse accomplir son travail. Cela fait également partie des appels à l'action de la CVR. Ainsi, le conseil national pourra demander des comptes au gouvernement, en étant libre de toute influence indue et de la crainte de faire preuve d'honnêteté et de transparence dans son travail. Autrement dit, les attentes à l'égard de ce conseil sont grandes.

Le conseil national peut superviser et évaluer correctement les progrès réalisés par le gouvernement dans les appels à l'action, publier des rapports d'avancement et continuer à révéler l'histoire complète du régime des pensionnats indiens. Cela permettra au gouvernement de veiller à ce que tous les ministères coopèrent et produisent les documents pertinents. Cela permettra aussi de continuer à révéler et à divulguer les séquelles des pensionnats indiens.

Nous recommandons que le conseil national puisse tenir le gouvernement responsable de la divulgation des documents relatifs au régime des pensionnats indiens. La réconciliation est un processus à long terme et continu. Ceci est particulièrement important à la lumière des nombreux facteurs et situations défavorables dont souffraient et souffrent les populations autochtones. Comment le gouvernement garantira-t-il que le conseil national sera un processus et un organe permanents? La réconciliation ne peut pas avoir de date de fin.

Nous recommandons que le conseil national soit établi en tant qu'organe permanent. La CVR a déclaré que la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones — la DNUDPA — devait servir de cadre à la réconciliation. Le Canada a actualisé la DNUDPA, et les travaux se poursuivent pour veiller à ce qu'elle soit correctement mise en œuvre dans l'ensemble du pays. Le conseil national sera-t-il en mesure de demander des comptes au gouvernement en ce qui concerne le plan d'action pour la mise en œuvre de la DNUDPA? Ceci est d'autant plus important que la DNUDPA fait également partie des appels à l'action.

Nous recommandons que le conseil national soit en mesure de suivre les progrès de la DNUDPA, qui fait également partie des appels à l'action. Bien que le travail de la CVR et les appels à l'action soient très importants, il faut s'assurer et noter que le travail du conseil national ne constitue pas une consultation au

the duty to consult, as outlined by several Supreme Court of Canada decisions. Furthermore, it needs to be reassured that Bill C-29 and any work or results arising out of it shall not be construed so as to recognize what exists in our treaties today, Aboriginal treaties and other rights or freedoms that pertain to Indigenous peoples. This is consistent with section 25 of the Canadian Charter of Rights and Freedoms, as well as other laws. Will these additional legal notes be upheld with respect to the government and the national commission? It's critical that Indigenous rights are protected as the national council carries out its work.

We recommend that it be noted that with respect to the national commission's work, that the government does not constitute consultation with respect to the duty to consult and that any work results arising out of this shall not be construed as derogative from any Aboriginal treaty or other results of freedoms that pertain to Indigenous peoples.

There are questions and recommendations from the Atlantic region which I will pass on to my colleague, Mr. John Paul, the Executive Director of the Atlantic Policy Congress of First Nations Chiefs Secretariat.

**Karla Buffalo, Chief Executive Officer, Athabasca Tribal Council:** [*Indigenous language spoken*]. Good morning. Thank you for the opportunity to speak with you today. My name is Karla Buffalo. I'm the CEO of the Athabasca Tribal Council in Fort McMurray Wood Buffalo, Alberta. The Athabasca Tribal Council, also known as ATC, serves five First Nations — the Athabasca Chipewyan First Nation, the Fort McKay First Nation, Mikisew Cree First Nation, the Fort McMurray 468 First Nation and the Chipewyan Prairie First Nation — by providing relevant and innovative programs and services that enrich the wellbeing, health and prosperity of its people.

Our organization's focus is on fiscal sovereignty, cultural revitalization and fostering strong and thriving communities and Indigenous people. We strongly believe in the need for authentic and action-orientated reconciliation. The ongoing delays in making significant and measurable progress on reconciliation have deeply impacted the communities we serve. The unhealed trauma of colonization, the Indian residential school system, the suppression of cultural practices, and the lack of opportunity to thrive has led to Indigenous people having addiction and mental health struggles. Since January, there have been over 30 deaths in our communities by overdose, suicide and self-harm. This is more death than we reported during the entirety of the COVID-19 pandemic. Our communities that we serve are in crisis.

regard de l'obligation de consulter telle qu'elle a été définie dans plusieurs décisions de la Cour suprême du Canada. En outre, il convient de garantir que le projet de loi C-29 et les travaux ou résultats qui en découlent ne doivent pas être interprétés de manière à reconnaître ce qui existe dans nos traités aujourd'hui, les traités autochtones et les autres droits et libertés des peuples autochtones. Cela est conforme à l'article 25 de la Charte canadienne des droits et libertés et à d'autres lois. Ces notes juridiques supplémentaires seront-elles maintenues à l'égard du gouvernement et du conseil national? Il est essentiel que les droits des Autochtones soient protégés dans le cadre des travaux du conseil national.

Nous recommandons qu'il soit noté, en ce qui concerne le travail du conseil national relativement au gouvernement, qu'il ne s'agit pas d'une consultation au regard de l'obligation de consulter et que ce travail, et tout résultat en découlant, ne doit pas être interprété de manière à déroger aux droits ou libertés ancestraux, issus de traités ou autres, des peuples autochtones.

Il y a des questions et des recommandations de la région de l'Atlantique que je vais transmettre à mon collègue, M. John Paul, directeur général du Secrétariat du Congrès des chefs des Premières Nations de l'Atlantique.

**Karla Buffalo, chef de la direction, Athabasca Tribal Council :** [*Le témoin s'exprime dans en langue autochtone.*] Bonjour. Je vous remercie de me donner l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui. Je m'appelle Karla Buffalo. Je suis cheffe de la direction de l'Athabasca Tribal Council à Fort McMurray Wood Buffalo, en Alberta. L'Athabasca Tribal Council, ou l'ATC, est au service de cinq Premières Nations, à savoir la Première Nation des Chipewyans d'Athabasca, la Première Nation de Fort McKay, la Première Nation crie Mikisew, la Première Nation n° 468 de Fort McMurray et la Première Nation des Chipewyans des Prairies, auxquelles il offre des programmes adaptés et novateurs qui favorisent le mieux-être, la santé et la prospérité de leurs membres.

Nous visons non seulement la souveraineté financière, mais aussi la revitalisation culturelle et l'épanouissement des communautés et des peuples autochtones. Nous croyons fermement à la nécessité d'une réconciliation authentique et axée sur l'action. Les retards constants dans la réalisation de progrès importants et mesurables en matière de réconciliation ont profondément touché les communautés que nous servons. Les traumatismes non guéris liés à la colonisation, le régime des pensionnats indiens, la suppression des pratiques culturelles et l'absence de possibilités d'épanouissement ont engendré des problèmes de toxicomanie et de santé mentale chez les Autochtones. Depuis janvier, plus de 30 membres de nos communautés se sont suicidés ou sont morts par surdose ou automutilation, soit des pertes plus importantes que celles enregistrées pendant toute la durée de la pandémie de COVID-19. Les communautés que nous servons sont en crise.

On September 7, 2023, a regional state of emergency was declared by the Athabasca Tribal Council. We need governments to realize that delays in action on meaningful plans like reconciliation create crisis in the communities that have the same or even greater impact than that of natural disasters like wildfires, flooding or even pandemics.

We are here to encourage a collaborative process with all nations respecting their individual sovereignty and self-governance. The establishment of a national council is an opportunity to help further meaningful reconciliation and give accountability to the progress being made on the TRC's Calls to Action that have yet to be implemented by Canada. It is important that any new structure established by the federal government be Indigenous-led and follow Indigenous laws and legal systems in its creation.

ATC supports the establishment of a national council for the purpose of advancing reconciliation with Indigenous peoples, but as it stands now, ATC has some serious concerns about the bill, such as the under-representation of Indigenous people in the committee structure. Additionally, the representation needs to be balanced by genders and ages, including a balance between youth and elder voices.

Bill C-29 does not include any measurable outcomes or targets, and no formal structure is given regarding the metrics set out to the committee. We believe it is crucial that the proposed legislation include processes to measure outcomes. The current bill does not bind the federal government to provide funding to the national council, which is necessary to ensure that the national council has adequate resources to carry out their mandate.

The legislation, as it is written now, regarding the disclosure of information does not appear to be adequate to allow the national council to obtain the necessary information it will require in order to carry out its mandate. Bill C-29 lacks accountability measures by the Prime Minister and Canada to recognize and implement the national council's recommendations. This national council must be given the appropriate tools to hold the government accountable for the progress on reconciliation in all areas.

ATC recommends the following amendments to Bill C-29. First, there needs to be specific metrics outlined in the bill to give the national council structure and to measure accountability. Measurements and targets must encompass all areas of the Truth and Reconciliation Commission of Canada Calls to Action. This document is not a checklist to complete, it is a guide toward long-lasting reconciliation to have Indigenous peoples move

Le 7 septembre 2023, l'ATC a déclaré un état d'urgence régional. Il faut que les gouvernements se rendent compte que les retards dans la mise en œuvre de plans concrets, comme celui de réconciliation, engendrent dans les communautés une crise qui a la même incidence, voire une incidence encore plus grande, que celle de catastrophes naturelles comme les feux de forêt, les inondations ou même les pandémies.

Nous nous sommes donné pour mission d'encourager la collaboration avec l'ensemble des nations, dans le respect de leur souveraineté et de leur autonomie gouvernementale individuelles. L'instauration d'un conseil national représente l'occasion de contribuer à l'avancement d'une réconciliation véritable et de rendre compte des progrès concernant les appels à l'action de la CVR auxquels le Canada n'a pas encore donné suite. Il importe que toute nouvelle structure instaurée par le gouvernement fédéral soit dirigée par des Autochtones et que les lois et systèmes juridiques autochtones en régissent l'établissement.

L'ATC appuie le principe de l'établissement d'un conseil national dans le but de favoriser la réconciliation avec les peuples autochtones, mais il a de sérieuses réserves au sujet du texte actuel du projet de loi C-29. Par exemple, les peuples autochtones sont sous-représentés au sein du comité. Par ailleurs, la composition du comité doit être représentative des genres et des groupes d'âge, avec autant des jeunes que des aînés.

Le projet de loi C-29 ne précise pas de résultats ni de cibles quantifiables et ne définit pas de paramètres officiels à l'intention du comité. Il nous paraît crucial que le projet de loi comprenne des processus pour mesurer les résultats. Le texte actuel du projet de loi n'engage pas le gouvernement fédéral à fournir au conseil national le financement nécessaire pour qu'il puisse remplir son mandat.

Dans leur forme actuelle, les dispositions du projet de loi concernant la communication de renseignements ne semblent pas suffisantes pour permettre au conseil national d'obtenir l'information dont il aura besoin pour remplir son mandat. Le projet de loi C-29 n'oblige pas le premier ministre ni le Canada à rendre compte de la suite donnée aux recommandations du conseil national. Il convient de doter ce conseil national des outils nécessaires pour demander des comptes au gouvernement sur les progrès en matière de réconciliation dans tous les domaines.

L'ATC recommande d'apporter les amendements suivants au projet de loi C-29. Premièrement, le projet de loi doit comporter des indicateurs précis de manière à définir la structure du conseil national et à garantir la reddition de comptes. Les indicateurs doivent englober tous les domaines abordés dans les appels à l'action de la CVR. Le document qui les énumère n'est pas une simple liste à cocher : c'est plutôt un guide vers

forward from being an oppressed minority to having equal, treaty and inherent rights as Indigenous peoples of Canada.

Two, funding commitment on an ongoing basis. The Government of Canada announced in its 2019 budget that a total of \$126.5 million would be allocated to support the establishment of a national council for reconciliation, including \$1.5 million to support the first year of the council's operations. However, there are no funding commitments in the proposed legislation, and it is unclear how the national council will be funded on an ongoing basis.

Research and reporting requirements of the national council are very extensive. In order to carry out its mandate, the national council will need to hire a large staff, including investigators. A funding commitment in the proposed legislation must be included to ensure adequate funding to support the national council's operations.

Number three: Clearly indicate how the council will be able to access the necessary information to carry out its mandate. Bill C-29 should be amended to give the national council the power to subpoena in order to ensure that the national council has the ability to obtain all the necessary information they require.

Number four: The council would benefit from an independent process to appoint the initial board of directors, allowing for a more transparent and less politicized process. Having an open and transparent process that honours Indigenous forms of governance is necessary for the national council to have relevance for all communities.

Number five: Increase the accountability required of the federal government. The federal government must take all steps necessary to ensure that the recommendations of the national council are implemented. While the Athabasca Tribal Council supports the passing of Bill C-29 to help support reconciliation efforts, it is important that the values of reconciliation be upheld by having the appropriate structure and accountability measures in place. If the goals of the national council are to monitor, evaluate, conduct research and report on the progress being made in all sectors of Canadian society and by governments in Canada, it is imperative that the national council have the appropriate tools to carry out their mandate in a meaningful way.

Simply put, the national council should not be viewed as yet another check box to check off the list.

Thank you. I look forward to answering any of the questions you may have, and I have also provided a briefing note with more details.

une réconciliation durable devant permettre aux Autochtones de passer de minorité opprimée à populations jouissant des droits à l'égalité, des droits issus des traités et des droits inhérents à titre de premiers peuples du Canada.

Deuxièmement, un engagement financier permanent. Le gouvernement du Canada a annoncé dans son budget de 2019 l'affectation d'une somme totale de 126,5 millions de dollars à l'établissement du conseil national de réconciliation, dont 1,5 million de dollars pour le fonctionnement du conseil la première année. Or, le projet de loi ne contient aucun engagement financier et le mode de financement permanent du conseil national n'est pas précisé.

Les obligations du conseil national en matière de recherche et de production de rapports sont vastes. Pour pouvoir s'acquitter de son mandat, le conseil national devra embaucher un personnel considérable, y compris des enquêteurs. Le projet de loi doit comprendre un engagement financier afin de garantir un financement adéquat des activités du conseil national.

Troisièmement, il faut préciser comment le conseil national obtiendra les renseignements nécessaires pour remplir son mandat. Il conviendrait aussi de modifier le projet de loi C-29 afin de conférer au conseil national le pouvoir d'ordonner la production de tous les renseignements nécessaires.

Quatrièmement, il serait avantageux pour le conseil de disposer d'une procédure de nomination indépendante du premier conseil d'administration, ce qui favoriserait une transparence accrue et dépolitiserait le processus. Un processus ouvert et transparent qui respecte les modes de gouvernance autochtones garantira la pertinence du conseil national aux yeux de l'ensemble des communautés.

Cinquièmement, renforcer la reddition de comptes requise de la part du gouvernement fédéral. Le gouvernement fédéral doit prendre toutes les mesures nécessaires pour donner suite aux recommandations du conseil national. Bien que l'ATC souhaite que le projet de loi C-29 soit adopté afin de contribuer aux efforts de réconciliation, il importe de mettre en place les structures et les mécanismes de reddition de comptes nécessaires pour défendre les valeurs de la réconciliation. Si les objectifs du conseil national sont de surveiller et d'évaluer les progrès réalisés en matière de réconciliation dans tous les secteurs de la société canadienne et par tous les gouvernements au Canada, de mener de la recherche et de rendre des comptes, il est essentiel de le doter des outils nécessaires pour exécuter véritablement son mandat.

À vrai dire, il ne faudrait pas considérer ce conseil national comme une case de plus à cocher dans une liste.

Merci. Je serai heureuse de répondre à vos questions. J'ai aussi fourni un document d'information qui comporte de plus amples renseignements.

**The Chair:** Thank you, Ms. Buffalo. We'll now open the floor to questions from senators.

**Senator Arnot:** I have a question for Chief Sabattis and Mr. Paul of the Atlantic Policy Congress of First Nations Chiefs. It really distills to this: Do you believe Bill C-29 should go forward in its current form, knowing that not all the stakeholders are likely to be satisfied? Equally important: Do you believe that it will create the much-expected and much-needed impact on reconciliation in its current form?

Ms. Buffalo, your briefing is really concise and focused, and a number of the issues you've identified have been identified by other individuals, particularly the funding issue and the endowment model. Do you believe, Ms. Buffalo, that Bill C-29 should move forward, even if it has those gaps? Do you believe it will have the impact on the lives of the Cree and Dene people that you represent?

**Ms. Sabattis:** Mr. Paul, do you want to answer that question?

**John G. Paul, Executive Director, Atlantic Policy Congress of First Nations Chiefs Secretariat:** I can try to answer it the best I can.

I guess there is not going to be any perfect solution, whatever the bill is going to be. However, I think we're way past the time frame to actually start implementing the recommendations of the Truth and Reconciliation Commission Calls to Action, and it is time to start focusing on the truth and action. Moving quicker would be beneficial to start the momentum, but at the same time, many people have discussed the need to be very focused in terms of its intent and expected outcomes over the first five years as well as its evolution beyond.

In terms of long-term funding, it needs a commitment of at least a decade to get things done that need to get done and build confidence and support across communities and across all groups in Canada, as well as the general public, about its intent, its purpose and its intended outcomes, which hopefully can be measured over time so that people can actually see what can be possible with reconciliation.

**Ms. Buffalo:** The two questions that I heard were, whether we should be supporting moving forward if there are still gaps in the process and whether there would be a positive impact on the creation of a national council on the Cree and Dene people we serve within this area.

**Le président :** Merci, madame Buffalo. Nous allons maintenant passer aux questions des sénateurs.

**Le sénateur Arnot :** J'ai une question à poser à la cheffe Sabattis et à M. Paul, du Congrès des chefs des Premières Nations de l'Atlantique. Elle se résume en fait à ceci : croyez-vous que le projet de loi C-29 devrait être adopté dans sa forme actuelle, sachant que les intervenants ne seront probablement pas tous satisfaits? Autre question tout aussi importante : croyez-vous que, dans sa forme actuelle, il aura l'effet tant attendu et si nécessaire sur la réconciliation?

Madame Buffalo, votre exposé était vraiment concis et ciblé, et un certain nombre des problèmes que vous avez soulevés, particulièrement en ce qui concerne le financement et le modèle de dotation, ont été mentionnés par d'autres personnes. Croyez-vous, madame Buffalo, que le projet de loi C-29 devrait être adopté, même s'il comporte ces lacunes? Croyez-vous qu'il aura une incidence sur la vie des Cris et des Dénés que vous représentez?

**Mme Sabattis :** Monsieur Paul, voulez-vous répondre à cette question?

**John G. Paul, directeur général, Secrétariat du Congrès des chefs des Premières Nations de l'Atlantique :** Je vais essayer d'y répondre du mieux que je peux.

Je suppose qu'il n'y aura pas de solution parfaite, peu importe la forme que prendra le projet de loi. Cependant, je pense que nous avons largement dépassé le délai prévu pour commencer véritablement la mise en œuvre des recommandations et des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation, et qu'il est temps de commencer à mettre l'accent sur la vérité et l'action. Il serait avantageux d'agir plus rapidement pour imprimer un élan, mais en même temps, de nombreuses personnes ont discuté de la nécessité de se concentrer sur son intention et les résultats attendus au cours des cinq premières années, ainsi que sur son évolution ultérieure.

Quant au financement à long terme, un engagement d'au moins une décennie est requis pour qu'il puisse faire ce qui doit être fait, de même que pour instaurer la confiance et rallier des appuis au sein des collectivités, de tous les groupes au Canada et du grand public en ce qui a trait à son intention, à son but et à ses résultats escomptés, ce qui, espérons-le, pourra être mesuré au fil du temps de manière à ce que les gens puissent réellement voir ce qui peut être accompli en matière de réconciliation.

**Mme Buffalo :** Selon ce que j'ai entendu, les deux questions sont celle de savoir si nous devrions être en faveur d'aller de l'avant même si le processus comporte encore des lacunes, et celle de savoir si la création d'un conseil national aurait des effets positifs sur les Cris et les Dénés que nous servons dans la région.



I think that the earlier panel really spoke a lot about the fact that there is no perfect process and it will take time to really clarify the mandate and operations of this council and identify the measurable outcomes that want to be solidified in the process. I think it's really important that we do not delay in the creation of a national council for reconciliation because these processes take time. It will not be perfect in its initial creation. It will be developed over time. It will be influenced by the situations of the day. Therefore, I would really recommend that no further delay is put in place and that it will grow and mature as the people that are involved in the process build out its mandate. I would recommend that we move forward.

The second question was whether it would make a positive impact. I truly do think it would. I think that having measurable outcomes to really track and set standards on a national level is critical for ensuring that change is happening nationally and that it reaches the grassroots within our region. I am passionate and supportive about this process moving forward because I truly believe it will impact our Cree and Dene people of the North in a positive way.

**Senator Arnot:** Thank you, and I just want to thank Ms. Buffalo for her clear and concise memorandum to the committee. I think each one of the five recommendations is well taken. Thank you for that.

**Senator Sorensen:** I echo those comments. This is an excellent briefing and probably the clearest we potentially have seen in writing on suggested amendments.

My question is for Ms. Buffalo. I'm interpreting your comments and suggestions on lack of independence as you not believing that the current four guaranteed seats named for the council should not have been the decision of the Government of Canada. My question to you is this: Who should or should have selected what I would call a steering committee? That's my word for whom those four organizations may be.

Who should, in fact, be naming the other members?

**Ms. Buffalo:** I really wish I had a very clear answer and a path forward to give you. I think it's an incredibly difficult decision when you are trying to find representation across a national organization with many different cultures, languages and political bodies.

Again, I really wish I had a simple, straightforward answer.

Je pense que le groupe de témoins précédent a beaucoup parlé du fait qu'il n'y a pas de processus parfait et qu'il faudra du temps pour vraiment clarifier le mandat et les activités du conseil, ainsi que pour cerner les résultats mesurables qui devront être renforcés dans le processus. Je pense qu'il est vraiment important de créer sans tarder un conseil national de réconciliation parce que ces processus prennent du temps. Il ne sera pas parfait dans sa forme initiale. Il évoluera au fil du temps. Il sera influencé par les circonstances. Ainsi, je recommande vraiment qu'aucun autre délai ne soit fixé. Il va croître et mûrir au fur et à mesure que les gens qui participent au processus définiront son mandat. Je recommande que nous allions de l'avant.

La deuxième question était de savoir si cela aurait une incidence positive. Je crois sincèrement que oui. Je pense qu'il est essentiel d'avoir des résultats mesurables pour vraiment suivre et établir des normes à l'échelle nationale afin que l'on puisse s'assurer que le changement s'opère à l'échelle nationale et qu'il atteigne la population dans notre région. J'ai à cœur et j'appuie l'avancement de ce processus, car je crois sincèrement qu'il aura une incidence positive sur les Cris et les Dénés du Nord.

**Le sénateur Arnot :** Je vous remercie, et je tiens à remercier Mme Buffalo de son mémoire clair et concis présenté au comité. Je pense que chacune des cinq recommandations est bien fondée. Je vous en remercie.

**La sénatrice Sorensen :** Je suis du même avis. C'est un excellent document d'information et c'est probablement le plus clair que nous ayons jamais lu au sujet des amendements proposés.

Ma question s'adresse à Mme Buffalo. D'après ce que je comprends de vos commentaires et de vos suggestions concernant le manque d'indépendance, vous ne croyez pas que les quatre sièges garantis actuellement nommés au conseil n'auraient pas dû être choisis par le gouvernement du Canada. Ma question est la suivante : Qui devrait ou aurait dû choisir ce que j'appellerais un comité directeur? C'est le terme que j'emploie pour désigner ces quatre organisations.

Qui, en fait, devrait nommer les autres membres?

**Mme Buffalo :** J'aimerais vraiment avoir une réponse très claire et une marche à suivre à vous donner. Je pense que c'est une décision incroyablement difficile à prendre lorsqu'on essaie de trouver une représentation au sein d'une organisation nationale qui compte de nombreuses cultures, langues et instances politiques différentes.

Je le répète, j'aimerais vraiment avoir une réponse simple et directe.

I think one of the things that's most important is being inclusive — of having representation of people that are trusted and respected as Indigenous people, as Indigenous leaders and as thought leaders who can really guide the governance of the development of the national council and the mandate it has created.

I do find it's challenging when we are identifying political organizations because they may need to be in the position of pushing agendas other than the ones at the heart of truth and reconciliation efforts on a national level. I know that doesn't necessarily answer your question, but being inclusive, having a thought and technical leaders that are recognized and respected would be my preference for the initial appointment of the board of directors, as opposed to political organizations.

**Senator McCallum:** I wanted to quote from *The Sleeping Giant Awakens*:

The contours of Indigenous self-determination and the exercise of hard rights will be different for each Indigenous nation, and nations are invariably going to change and evolve as they seek to overcome centuries of colonization and genocide. There will be no one universal solution and no one way of establishing certainty about what conciliation or reconciliation will look like. Conciliation will be part of a long-term relationship building and not a terminus. This is something few of us will see in our lifetimes at a national level, but we need to promote positive change now so that our children and grandchildren will hopefully see the benefits instead of the harms of our actions today.

Could you tell us what you would see as the positive change that is critical to promote this new relationship and how we could get to that positive change?

**Ms. Buffalo:** You guys ask some tough questions that we have to answer in a very short time. I may have to follow up with some written briefing on the matter.

Can you just rephrase specifically about what you would like me to focus on?

**Senator McCallum:** We've had so many different people that come in and go in many directions. Some go toward economic conciliation; some are looking at the Indigenous-non-Indigenous relationship. In your view, what are some of the most positive

Je pense que l'une des choses les plus importantes, c'est d'être inclusif... d'avoir une représentation de personnes en qui on a confiance et qui sont respectées en tant qu'Autochtones, en tant que dirigeants autochtones et en tant que leaders d'opinion qui peuvent vraiment guider la gouvernance de l'établissement du conseil national et du mandat qu'il a créé.

Je trouve que c'est un problème lorsque nous désignons des organisations politiques, parce que celles-ci pourraient devoir être en mesure de faire avancer des dossiers autres que ceux qui sont au cœur des efforts pour la vérité et la réconciliation déployés à l'échelle nationale. Je sais que cela ne répond pas nécessairement à votre question, mais je préférerais que l'on soit inclusif et qu'on ait des leaders d'opinion et techniques reconnus et respectés pour la nomination initiale du conseil d'administration, par opposition à des organisations politiques.

**La sénatrice McCallum :** Je voulais citer un passage tiré du livre intitulé *The Sleeping Giant Awakens*, qui signifie « Le géant endormi se réveille » :

Les contours de l'autodétermination des Autochtones et l'exercice des droits fondamentaux seront différents pour chaque nation autochtone, et les nations vont invariablement changer et évoluer alors qu'elles cherchent à surmonter des siècles de colonisation et de génocide. Il n'y aura pas de solution universelle ni de moyen unique d'établir avec certitude à quoi ressemblera la conciliation ou la réconciliation. La conciliation s'inscrira dans le cadre d'une relation à long terme et ne constituera pas un aboutissement. C'est quelque chose que peu d'entre nous verront se produire à l'échelle nationale au cours de leur vie, mais nous devons promouvoir des changements positifs maintenant afin que nos enfants et nos petits-enfants voient les avantages plutôt que les inconvénients des mesures que nous prenons aujourd'hui.

Pourriez-vous nous dire ce que vous considérez comme le changement positif qui est essentiel pour promouvoir cette nouvelle relation et comment nous pourrions parvenir à ce changement positif?

**Mme Buffalo :** Vous posez des questions difficiles auxquelles il nous faut répondre en très peu de temps. Je devrai peut-être y donner suite en rédigeant une note d'information sur le sujet.

Pouvez-vous simplement reformuler afin de préciser ce sur quoi vous aimeriez que je me concentre?

**La sénatrice McCallum :** De nombreuses personnes sont venues et sont allées dans de nombreuses directions. Certaines visent la conciliation économique; d'autres se penchent sur la relation entre les Autochtones et les non-Autochtones. Selon

changes that you would recommend so that we move ahead? Dr. Anderson, one of the previous witnesses, said we should get structures in place to protect the progress we've made against racism.

What do you think are the most positive changes that we should be looking at or championing?

**Ms. Buffalo:** Again, a great question. I think reconciliation embodies so many different areas. It is challenging to narrow it down to one or two, and part of the challenge of the council is the large mandate.

I will try to make it simple, even though there are many different categories, and focus on two.

I do believe that economic reconciliation is probably one of the most critical to ensure that Indigenous communities are engaged in reconciliation and economic reconciliation because when there is funding that is generated by a nation that allows them to be self-sustaining, set the direction of governance and operate under their own law and legislation, that is one true sovereignty. And if they have the means to be able to do that, it puts them on an equivalent level with other Canadians, I believe that is the foundation for reconciliation. You can unpack that in many different ways on how to achieve economic reconciliation, but if you want additional detail, I can certainly follow up.

The other piece is that reconciliation is about changing the hearts and minds of Canadians. I think that needs to be done through education because I believe that has long-lasting impacts on how we as a society operate, how we understand the traumas and tragedies of the past and how they impact laws and legislation today which continue colonization. Education of non-Indigenous Canadians to understand that is required to make a change in society overall.

**The Chair:** I will remind Ms. Buffalo and our witnesses, if you wish to submit further information, please do so by the end of the week. I'll now go to John Paul.

**Mr. Paul:** From my perspective, an important element of this work or of this effort will be about perceptions within our people and our communities, but also public perceptions. It's my perspective that this has to be understood at both a national level and in each province — the realities that exist in each province within Canada and the realities of variable communities across the country. They have to be able to believe, see and feel empowered toward closing the poverty gap or the income gap in their communities to create a better life and a better community for their people. I believe that many Canadians also look at it as

vous, quels sont les changements les plus positifs que vous recommanderiez afin que nous puissions aller de l'avant? Dre Anderson, l'un des témoins précédents, a dit que nous devrions mettre en place des structures pour protéger les progrès que nous avons réalisés contre le racisme.

À votre avis, quels sont les changements les plus positifs que nous devrions envisager ou promouvoir?

**Mme Buffalo :** Encore une fois, c'est une excellente question. Je pense que la réconciliation englobe tellement de domaines différents. Il est difficile de la réduire à un ou deux, et une partie du défi du conseil est son vaste mandat.

Je vais essayer de simplifier les choses, même s'il y a de nombreuses catégories différentes, et de me concentrer sur deux d'entre elles.

Je crois que la réconciliation économique est probablement l'une des plus importantes afin que l'on puisse s'assurer que les collectivités autochtones participent à la réconciliation et à la réconciliation économique, car lorsqu'une nation génère du financement qui lui permet d'être autonome, d'orienter la gouvernance et d'être régie par sa propre loi et ses propres mesures législatives, c'est une véritable souveraineté. Et si elle a les moyens de le faire, cela la met sur un pied d'égalité avec les autres Canadiens; je crois que c'est le fondement de la réconciliation. Vous pouvez analyser de différentes manières la façon de parvenir à la réconciliation économique, mais si vous voulez plus de détails, je peux certainement faire un suivi.

Par ailleurs, la réconciliation consiste à changer le cœur et l'esprit des Canadiens. Je pense que cela doit se faire au moyen de l'éducation parce que je crois qu'elle entraînera des répercussions à long terme sur la façon dont nous fonctionnons en tant que société, sur la façon dont nous comprenons les traumatismes et les tragédies du passé et sur la manière dont ils influent sur les lois et la législation actuelles qui perpétuent la colonisation. L'éducation des Canadiens non autochtones afin qu'ils comprennent cela est nécessaire pour apporter un changement dans la société en général.

**Le président :** Je rappelle à Mme Buffalo et à nos témoins que, s'ils souhaitent fournir de plus amples renseignements, ils doivent le faire d'ici la fin de la semaine. Je donne maintenant la parole à John Paul.

**M. Paul :** De mon point de vue, un élément important de ce travail ou de cet effort concernera les perceptions au sein de notre peuple et de nos communautés, mais aussi les perceptions du public. Je pense qu'il faut que cela soit compris à la fois à l'échelle nationale et dans chaque province... les réalités qui existent dans chaque province du Canada et les réalités des diverses collectivités dans l'ensemble du pays. Celles-ci doivent être en mesure de croire, de voir et de se sentir habilités à combler l'écart de pauvreté ou l'écart de revenu dans leur communauté afin d'assurer une vie meilleure et une meilleure

being about building a better future and a better life. We need to help empower our people through positive change and reconciliation. If you believe in its ultimate end, in 50 years' time, things will change. I believe that because the TRC recommendations are built around a foundation of truth from survivors and from our people that those truths will translate into real values, changes in values and beliefs about reconciliation that can and will create a better future for our communities and, hopefully, for all of Canada.

**Ms. Sabattis:** Something that just keeps catching my attention is our communities right now are between five and seven generations of residential school trauma. It's now in our DNA. When you look at our children and grandchildren, you can see it. You can see the trauma. You can see the pain. They don't know where that's coming from. It's going to take two or three generations to at least begin the healing process. It can't go on any longer, and it's got to be done so that it makes sense in each of the different regions because some of our experiences were a little bit different than the others, but it all results in very extreme devastation and trauma to our communities. So many things have changed in our culture like childbearing practices, simple respect and the way you conduct yourself. There's a lot of work that needs to be done, and I wanted to mention that because what keeps coming back to me are the years of intergenerational trauma that is now in our DNA. How are we going to get that out? Who is going to foot the bill? How are we going to do this process, and how is it going to be represented across Canada?

**The Chair:** Thank you, Chief Sabattis.

**Senator McCallum:** In that same book, John Borrows says:

Reconciliation sounds nice when discussed in the abstract, but reconciliation practised in context requires that Indigenous peoples reconcile themselves to colonialism. This is hardly a cause for celebration.

Can you comment on that?

**Mr. Paul:** As a son of a survivor, you know, I've seen what residential schools and the history of residential schools have done to our people across Atlantic Canada and in the various communities, and the trauma that Chief Sabattis describes is real and present today.

For me, the future really needs to be about change in a positive way to reaffirm our culture, our language, our identity of who we are and build upon that and also build a future through economic

collectivité pour leur peuple. Je crois que de nombreux Canadiens y voient aussi une façon de bâtir un avenir meilleur et une vie meilleure. Nous devons aider notre peuple à se prendre en main grâce à des changements positifs et à la réconciliation. Si vous croyez à son objectif ultime, dans 50 ans, les choses vont changer. Je crois que, parce que les recommandations de la CVR sont fondées sur la vérité des survivants et de notre peuple, ces vérités se traduiront par des valeurs réelles, des changements de valeurs et de croyances au sujet de la réconciliation qui peuvent créer et qui créeront un avenir meilleur pour nos collectivités et, espérons-le, pour l'ensemble du Canada.

**Mme Sabattis :** Une chose qui ne cesse d'attirer mon attention, c'est que nos communautés comptent aujourd'hui entre cinq et sept générations de traumatismes liés aux pensionnats. C'est maintenant dans notre ADN. Quand on regarde nos enfants et nos petits-enfants, on le voit. On peut voir le traumatisme. On peut voir la douleur. Ils ne savent pas d'où cela vient. Il faudra deux ou trois générations pour, à tout le moins, amorcer le processus de guérison. Cela ne peut plus durer, et il faut le faire de façon à ce que ce soit logique dans chacune des différentes régions parce que certaines de nos expériences ont été un peu différentes les unes des autres, mais tout cela se traduit par une dévastation et un traumatisme extrêmes pour nos communautés. Tant de choses ont changé dans notre culture, comme les pratiques de procréation, le simple respect et la manière de se comporter. Il y a beaucoup de travail à faire, et je tenais à le mentionner parce que ce qui me revient sans cesse à l'esprit, ce sont les années de traumatisme intergénérationnel qui sont maintenant dans notre ADN. Comment allons-nous y remédier? Qui va payer la note? Comment allons-nous mener ce processus et comment sera-t-il représenté partout au Canada?

**Le président :** Merci, cheffe Sabattis.

**La sénatrice McCallum :** Dans le même livre, John Borrows dit ceci :

La réconciliation semble belle lorsqu'on en parle dans l'abstrait, mais la réconciliation pratiquée dans la réalité exige que les peuples autochtones se réconcilient avec le colonialisme. Il n'y a pas de quoi se réjouir.

Qu'en pensez-vous?

**M. Paul :** En tant que fils d'un survivant, vous savez, j'ai vu ce que les pensionnats et l'histoire des pensionnats ont fait à notre peuple dans tout le Canada atlantique et dans les diverses collectivités. Le traumatisme décrit par la cheffe Sabattis est réel et présent aujourd'hui.

Pour moi, l'avenir doit vraiment être un changement positif sur lequel se fonder qui nous permette de réaffirmer notre culture, notre langue et notre identité et aussi de bâtir un avenir

reconciliation that closes the gap of poverty between what it is now and what it has been in a way that makes our people and our communities better.

I believe that our communities have and will continue to contribute greatly to the economy of all the provinces. I think our vision of the future from a community's perspective is very real, and it's not an abstract. Poverty is not an abstract in a community. Poverty is not an abstract for an individual, for an elder or for a young person. Loss of identity is not abstract for people dealing with addiction, abuse or other issues. Those are realities. They have to deal with that.

We are trying to empower them to build a better self-determining future so that these things can actually change and improve in a way that makes sense to them and to their future.

Thank you.

**The Chair:** Thank you, Mr. Paul.

Chief Sabattis, anything to add?

**Ms. Sabattis:** I think I'm good for that question.

**The Chair:** Thank you, Chief.

**Ms. Buffalo:** I think the only thing is that I might want to just build on what Mr. Paul has mentioned, and that is the importance of cultural revitalization and connection to land cannot be underemphasized in this process.

In terms of reconciliation, really ensuring that there are resources that are available nationally and within communities to support language revitalization, cultural revitalization is, in my opinion, at the core of, one, healing; two, truth telling; and, three, the foundation for everything. Without culture, without your language, without your land connection, that is who we are as our people, and that really needs to be a priority in ensuring funding is provided at the provincial and national levels. Also, metrics to track that revitalization is occurring and being supported by resources to ensure it is accomplished must be in place.

**The Chair:** Thank you for that.

The time for this panel is now complete. Again, I wish to thank all of our witnesses for joining us today.

grâce à la réconciliation économique qui comble l'écart de la pauvreté entre ce qu'elle est aujourd'hui et ce qu'elle a été d'une manière qui améliore la situation de notre peuple et de nos collectivités.

Je crois que nos collectivités ont contribué et continueront de contribuer grandement à l'économie de toutes les provinces. Je pense que notre vision de l'avenir, du point de vue de la collectivité, est très réelle et qu'elle n'est pas abstraite. La pauvreté n'est pas un concept abstrait dans une collectivité. La pauvreté n'est pas un concept abstrait pour une personne, pour un aîné ou pour un jeune. La perte d'identité n'est pas abstraite pour les personnes aux prises avec des problèmes de toxicomanie, de violence ou autres. Ce sont des réalités. Elles doivent composer avec cela.

Nous essayons de leur donner les moyens de bâtir un avenir meilleur et plus autonome afin que ces choses puissent réellement changer et s'améliorer d'une manière qui soit logique pour eux et quant à leur avenir.

Merci.

**Le président :** Merci, monsieur Paul.

Cheffe Sabattis, avez-vous quelque chose à ajouter?

**Mme Sabattis :** Je pense que je n'ai rien à ajouter sur cette question.

**Le président :** Merci, cheffe.

**Mme Buffalo :** Je crois que la seule chose que je voudrais ajouter à ce que M. Paul a dit, c'est que l'importance de la revitalisation culturelle et du lien avec la terre ne peut être sous-estimée dans ce processus.

Pour ce qui est de la réconciliation, le fait de s'assurer que des ressources sont accessibles à l'échelle nationale et au sein des collectivités pour appuyer la revitalisation linguistique et la revitalisation culturelle est, à mon avis, au cœur, premièrement, de la guérison, deuxièmement, de la révélation de la vérité et, troisièmement, le fondement de tout. Sans culture, sans langue, sans lien avec la terre; c'est ce que nous sommes en tant que peuple, et cela doit vraiment être une priorité afin d'assurer le financement aux échelles provinciales et nationale. De plus, il faut mettre en place des mesures permettant de vérifier que la revitalisation a bien lieu et qu'elle est soutenue par les ressources nécessaires à son accomplissement.

**Le président :** Je vous remercie de cet ajout.

La période consacrée à ce groupe de témoins est maintenant terminée. Encore une fois, je remercie tous nos témoins de s'être joints à nous aujourd'hui.

If any of you would like to expand on your earlier remarks or provide answers to outstanding questions, I invite you to do so in writing before the end of the week and send them to Andrea Mugny, the clerk of the committee.

(The committee adjourned.)

Si l'un d'entre vous souhaite nous en dire davantage sur vos observations précédentes ou répondre aux questions en suspens, je vous invite à le faire par écrit avant la fin de la semaine et à envoyer vos commentaires à Andrea Mugny, la greffière du comité.

(La séance est levée.)

---